

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 300

5 avril 2005

SOMMAIRE

A3B Gestion S.A., Luxembourg	14395	et de Crémation du Grand-Duché de Luxembourg, A.s.b.l., Luxembourg-Kirchberg	14359
Acco, S.à r.l., Mamer	14358	Filaine S.A., Luxembourg	14383
AKH Properties S.C.I., Contern	14362	Frederick Weiss & Associates, S.à r.l., Mertert ...	14392
Alvamonte International S.A.H., Luxembourg ...	14399	Frentex, S.à r.l., Mertzig	14392
Anderson Invest S.A.H., Diekirch	14388	Garage Schneiders, S.à r.l., Echternach	14385
Ariete S.A., Luxembourg	14397	Girassol, S.à r.l., Gilsdorf	14386
Ateliers Hoffmann, S.à r.l., Diekirch	14382	Global Multimedia Associates S.A., Marnach ...	14383
Ateliers Hoffmann, S.à r.l., Diekirch	14382	GVA Holding S.A., Luxembourg	14384
Auberge Benni, S.à r.l., Diekirch	14385	Hade International S.A.H., Diekirch	14388
Banco Totta & Açores S.A., Succursale de Luxembourg	14399	I.G. S.A., Luxembourg	14393
Barbacane Charter S.A., Luxembourg	14389	Icrem Holding A.G., Diekirch	14388
Beckerich Préformes S.A., Beckerich	14391	ID & A, S.à r.l., Gilsdorf	14383
Bici Europe Design S.A.H., Luxembourg	14393	Immobilière Ceccon, S.à r.l., Dickweiler	14384
Bijoux Clio, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	14400	Immobilière Ehlinger S.A., Pétange	14400
Brinal Holding S.A.H., Luxembourg	14393	Initial Textiles Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	14400
C&P International Holding S.A., Luxembourg ...	14378	Jet Link S.A., Marnach	14383
Café Miche, S.à r.l., Diekirch	14382	L.H. Europe S.A., Ansembourg	14399
Chez Paula, S.à r.l., Ettelbruck	14386	Louis XIV S.A., Luxembourg	14378
CL Consulting Luxembourg AG, Luxembourg ...	14394	Lucoma S.A., Wiltz	14387
Clarence Concept, S.à r.l., Lipperscheid	14381	Lux-Pharma Consulting, S.à r.l., Windhof	14384
Cybernetech-Automation, S.à r.l., Troine	14381	M.E.L. Consultants, S.à r.l., Marnach	14383
DAL Holding S.A., Luxembourg	14393	Ma.Gi.Ki.Zo Holding S.A., Luxembourg	14399
Dexia Re S.A., Luxembourg	14386	Market Holding International S.A., Luxembourg	14391
Digital Planet S.A., Luxembourg	14395	Maxi S.A., Dickweiler	14385
Digital Planet S.A., Luxembourg	14396	Maxxium Luxembourg S.A., Luxembourg	14380
Digital Planet S.A., Luxembourg	14396	Menuiserie B. Peters, S.à r.l., Troisvierges	14390
Digital Planet S.A., Luxembourg	14396	Microtrade, S.à r.l., Luxembourg	14387
Digital Planet S.A., Luxembourg	14396	Mitoma S.A., Luxembourg	14392
Digital Planet Venture S.A., Luxembourg	14395	Mobigolf S.A., Luxembourg	14356
Digital Planet Venture S.A., Luxembourg	14395	Mondi Inflatable Packaging S.A., Luxembourg ...	14397
Digital Planet Venture S.A., Luxembourg	14395	Mondi Investments (Austria), S.à r.l., Luxembourg	14397
Donald Smith S.A., Luxembourg	14363	Mondi Investments (Portugal) S.A., Luxembourg	14398
Dreamspace S.A., Luxembourg	14371	Mondi Packaging Europe S.A., Luxembourg	14398
Eco Electrica, S.à r.l., Luxembourg	14380	Mondi S.A., Luxembourg	14397
Euro Finance Arts Graphiques S.A., Luxembourg	14394	Mondi Technology Investments S.A., Luxembourg	14398
Euro Participations Arts Graphiques S.A., Luxembourg	14394	Moog Hydrolux, S.à r.l., Luxembourg	14357
Euromoneta, G.m.b.H., Luxembourg	14354	MUM Management S.A., Troisvierges	14387
Fédération des Entreprises des Pompes Funèbres		New Skies Investments, S.à r.l., Luxembourg ...	14357

Nord-Invest Holding S.A.H., Troisvierges	14389	Seatracorp S.A., Luxembourg	14364
North Star Participations S.A., Luxembourg.	14354	Silverwall S.A., Diekirch	14389
Odessa S.A., Luxembourg	14381	Sodecom Holding S.A., Luxembourg	14377
P.M. Management, S.à r.l., Marnach	14384	Storia Finance S.A., Luxembourg	14379
Paris Luxembourg Trust Finance Holdings S.A., Luxembourg	14394	Tavares Da Silva Frères, S.à r.l., Heffingen.	14355
Pina Holding S.A., Luxembourg	14377	Tomatis Institut Luxembourg S.A., Luxembourg	14355
Restaurant Brasserie Chez Tony, S.à r.l., Schieren.	14385	Toys Market Schmétt S.A., Huldange	14386
Ribamar S.A., Ettelbruck	14387	Trademetal Co, S.à r.l., Echternach	14390
Roma Participations S.A., Luxembourg	14378	Trademetal Co, S.à r.l., Echternach	14390
Rotor S.A., Marnach	14384	Trademetal Co, S.à r.l., Echternach	14390
S.A. des Eaux Minérales Gazéifiées de Beckerich, Beckerich.	14391	Transports Rossi S.A., Weiswampach.	14382
S.C.I. Brager, Luxembourg	14379	UHY Fibetrust, S.à r.l., Luxembourg.	14356
S.E.F.I.T. Industries S.A., Luxembourg.	14396	Vallin Holding S.A.H., Luxembourg	14398
S.E.F.I.T., Société Européenne pour le Finance- ment d'Initiatives Textiles S.A., Luxem- bourg	14388	Wagner, GmbH, Beidweiler.	14380
SA des Eaux Minérales de Beckerich, Beckerich . .	14391	Wakner S.A., Luxembourg	14379
Sea Booster, S.à r.l., Rodange	14392	Wepas Holding A.G., Diekirch.	14389
		WH Luxembourg Holdings, S.à r.l., Luxembourg .	14354
		(The) Yellow Café, S.à r.l., Ettelbruck.	14382
		Ysaphis S.A., Luxembourg	14365
		Zens & Cie, S.à r.l., Medernach	14385

NORTH STAR PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 82.807.

EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 9 décembre 2004 que Monsieur Eddy Dôme, Administrateur de société, demeurant à B-Marvie (Belgique), a été nommé administrateur de type B, en remplacement de Monsieur Riccardo Moraldi, démissionnaire. Le nouvel administrateur terminera le mandat de son prédécesseur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 janvier 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 janvier 2005, réf. LSO-BA03088. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(004854.3/727/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2005.

WH LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 5.024.540,88.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, côte d'Eich.

R. C. Luxembourg B 88.007.

Le bilan au 30 septembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2004, réf. LSO-AX09502, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(005033.3/751/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2005.

EUROMONETA, G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 1, rue Philippe II.

R. C. Luxembourg B 47.656.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 11 janvier 2005, réf. LSO-BA02525, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(004818.3/622/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2005.

TOMATIS INSTITUT LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 25, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 102.587.

—
Extrait de la réunion du Conseil d'Administration du 2 décembre 2004

Le siège social de la société est transféré du 23, Grand-rue L-1661 Luxembourg, au 25, Grand-rue, L-1661 Luxembourg, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 décembre 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2004, réf. LSO-AX06078. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(002199.3/1682/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2005.

TAVARES DA SILVA FRERES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7653 Heffingen, 32, Um Beil.
R. C. Luxembourg B 53.963.

—
L'an deux mille quatre, le huit décembre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

Ont comparu:

- 1.- Monsieur Agostinho Tavares da Silva, indépendant, demeurant à 7653 Heffingen, 30, op Praikert,
- 2.- Monsieur David Tavares da Silva, maçon, demeurant à L-7636 Larochette, 24, Montée d'Ernzen.
- 3.- Monsieur Henrique Tavares da Silva, maçon, demeurant à L-9366 Ermsdorf, 6, Sonndesgaas.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- Que la société à responsabilité limitée TAVARES DA SILVA FRÈRES, S.à r.l., ayant son siège social à L-7653 Heffingen, 30, Op Praikert, (R. C. Luxembourg section B numéro 53.963), a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 31 janvier 1996, publié au Mémorial C, numéro 233 du 9 mai 1996,

et que les statuts ont été modifiés suivant actes reçus par le notaire instrumentant:

- en date du 6 février 1996, publié au Mémorial C, numéro 245 du 17 mai 1996,

- en date du 16 juillet 2001, publié au Mémorial C numéro 86 du 16 janvier 2002.

- Que le capital social est fixé à cent cinquante mille euros (150.000,- EUR), représenté par six mille (6.000) parts sociales de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune

- Que les comparants sont les seuls et uniques associés actuels de ladite société et qu'ils se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité, sur ordre du jour conforme, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de modifier l'objet social afin de donner à l'article trois (3) des statuts la teneur suivante:

«**Art. 3.** La société a pour objet l'exploitation d'une entreprise de construction, tous travaux de maçonnerie, d'asphalage, de bitumage, d'excavation, de voirie et de pavage, de chapes, de plafonnage et de plâtre, des façades, d'enduits de finitions, de pose de carrelage, le montage d'échafaudages, le ferrailage pour béton, le commerce de matériaux ainsi que l'achat, la vente et la mise en valeur d'immeubles, de même que la promotion immobilière.

La société pourra emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques.

Elle pourra effectuer toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus et susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement»

Deuxième résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de L-7653 Heffingen, 30, Op Praikert, à L-7653 Heffingen, 32, Um Beil.

Evaluation des frais

Tous les frais et honoraires du présent acte incombant à la société à raison des présentes augmentations de capital sont évalués à la somme de sept cent vingt euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé avec Nous, notaire le présent acte.

Signé: A. Tavares da Silva, D. Tavares da Silva, H. Tavares da Silva, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 21 décembre 2004, vol. 530, fol. 12, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): C. Bentner.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 27 décembre 2004.

J. Seckler.

(106097.3/231/47) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2004.

14356

**UHY FIBETRUST, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. COGIS, S.à r.l.).**

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon 1er.
R. C. Luxembourg B 35.966.

L'an deux mille quatre, le huit décembre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

Ont comparu:

1.- Monsieur Jürgen Fischer, expert comptable, demeurant professionnellement à L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon 1^{er}.

2.- Monsieur Jean Beissel, expert comptable, demeurant professionnellement à L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon 1^{er}.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- Que la société à responsabilité limitée COGIS, S.à r.l., avec siège social à L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon 1^{er}, (R. C. Luxembourg section B numéro 35.966), a été constituée suivant acte reçu par Maître Frank Baden, notaire de résidence de résidence à Luxembourg, en date du 4 janvier 1991, publié au Mémorial C numéro 258 du 1^{er} juillet 1991,

que les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par Maître Gérard Lecuit, alors notaire de résidence à Hesperange, en date du 1^{er} juillet 1998, publié au Mémorial C numéro 714 du 2 octobre 1998.

- Que le capital social est fixé à douze mille cinq cent euros (12.500,- EUR), représenté par cinq cents (500) parts sociales de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune.

- Que les comparants sont les seuls et uniques associés actuels de ladite société et qu'ils ont pris la résolution suivante:

Résolution

Les associés décident de modifier la dénomination sociale afin de donner à l'article quatre (4) des statuts la teneur suivante:

«**Art. 4.** La société prend la dénomination de UHY FIBETRUST, S.à r.l.

Evaluation des frais

Tous les frais et honoraires du présent acte incombant à la société sont évalués à la somme de six cent cinquante euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, états et demeure, ils ont tous signé avec Nous, notaire le présent acte.

Signé: J. Fischer, J. Beissel, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 21 décembre 2004, vol. 530, fol. 12, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): C. Bentner.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 27 décembre 2004.

J. Seckler.

(106096.3/231/41) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2004.

MOBIGOLF S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1720 Luxembourg, 6, rue Heine.
R. C. Luxembourg B 44.049.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire, tenue en date du 30 décembre 2004, que:

- le changement d'adresse de M. Lennart Stenke, (né le 22 septembre, 1951 à Sundbyberg, Suède) Administrateur et Administrateur-Délégué de la société à 6, rue Heine, L-1720 Luxembourg fut notée,

- le changement d'adresse de THE SERVER GROUP EUROPE S.A., (B 68.574), Commissaire aux comptes de la société à 6, rue Heine, L-1720 Luxembourg fut notée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 janvier 2005.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2005, réf. LSO-BA02970. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(004826.3/263/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2005.

NEW SKIES INVESTMENTS, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 102.910.

Il résulte d'un contrat de transfert de parts sociales signé le 2 novembre 2004 que AIM SERVICES, S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et régie selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social à 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg a transféré:

- trois cent cinquante et un (351) des cinq cents (500) parts sociales qu'elle détenait dans la Société à BLACKSTONE NSS COMMUNICATIONS PARTNERS (CAYMAN) L.P., un limited partnership constitué et régi selon les lois des Îles Caïman, inscrite auprès du Registrar of Exempted Limited Partnerships des Îles Caïman sous le numéro WK 15117, ayant son siège social à c/o Walkers SPV Limited, P.O. Box 908GT, George Town, Grand Caïman, Îles Caïman;

- vingt-quatre (24) des cinq cents (500) parts sociales qu'elle détenait dans la Société à BLACKSTONE FAMILY COMMUNICATIONS PARTNERSHIP (CAYMAN) L.P., un limited partnership constitué et régi selon les lois des Îles Caïman, inscrite auprès du Registrar of Exempted Limited Partnerships des Îles Caïman sous le numéro WK 12292, ayant son siège social à c/o Walkers SPV Limited, P.O. Box 908GT, George Town, Grand Caïman, Îles Caïman;

- cent dix-sept (117) des cinq cents (500) parts sociales qu'elle détenait dans la Société à BLACKSTONE CAPITAL PARTNERS (CAYMAN) IV L.P., un limited partnership constitué et régi selon les lois des Îles Caïman, inscrite auprès du Registrar of Exempted Limited Partnerships des Îles Caïman sous le numéro WK 14178, ayant son siège social à c/o Walkers SPV Limited, P.O. Box 908GT, George Town, Grand Caïman, Îles Caïman;

- deux (2) des cinq cents (500) parts sociales qu'elle détenait dans la Société à BLACKSTONE CAPITAL PARTNERS (CAYMAN) IV-A L.P., un limited partnership constitué et régi selon les lois des Îles Caïman, inscrite auprès du Registrar of Exempted Limited Partnerships des Îles Caïman sous le numéro WK 14177, ayant son siège social à c/o Walkers SPV Limited, P.O. Box 908GT, George Town, Grand Caïman, Îles Caïman;

- six (6) des cinq cents (500) parts sociales qu'elle détenait dans la Société à BLACKSTONE FAMILY INVESTMENT PARTNERSHIP (CAYMAN) IV-A L.P., un limited partnership constitué et régi selon les lois des Îles Caïman, inscrite auprès du Registrar of Exempted Limited Partnerships des Îles Caïman sous le numéro WK 14176, ayant son siège social à c/o Walkers SPV Limited, P.O. Box 908GT, George Town, Grand Caïman, Îles Caïman.

Depuis cette date, les parts sociales de la société à responsabilité limitée NEW SKIES INVESTMENTS, S.à r.l., inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, ayant son siège social à 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, sont désormais réparties comme suit:

BLACKSTONE NSS COMMUNICATIONS PARTNERS (CAYMAN) L.P., ayant son siège social à c/o Walkers SPV Limited, P.O. Box 908GT, George Town, Grand Caïman, Îles Caïman, trois cent cinquante et un parts sociales;	351
BLACKSTONE FAMILY COMMUNICATIONS PARTNERSHIP (CAYMAN) L.P., ayant son siège social à c/o Walkers SPV Limited, P.O. Box 908GT, George Town, Grand Caïman, Îles Caïman, vingt-quatre parts sociales; . . .	24
BLACKSTONE CAPITAL PARTNERS (CAYMAN) IV L.P., ayant son siège social à c/o Walkers SPV Limited, P.O. Box 908GT, George Town, Grand Caïman, Îles Caïman, cent dix-sept parts sociales;	117
BLACKSTONE CAPITAL PARTNERS (CAYMAN) IV-A L.P., ayant son siège social à c/o Walkers SPV Limited, P.O. Box 908GT, George Town, Grand Caïman, Îles Caïman, deux parts sociales;	2
BLACKSTONE FAMILY INVESTMENT PARTNERSHIP (CAYMAN) IV-A L.P., ayant son siège social à c/o Walkers SPV Limited, P.O. Box 908GT, George Town, Grand Caïman, Îles Caïman, six parts sociales.	6
Total: cinq cents parts sociales.	500

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 décembre 2004.

NEW SKIES INVESTMENTS, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 décembre 2004, réf. LSO-AX02963. – Reçu 16 euros.

Le Receveur(signé): D. Hartmann.

(106253.3/250/49) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2004.

MOOG HYDROLUX, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 19.831.200,-.

Siège social: L-1112 Luxembourg, 1, rue de l'Acierie.

R. C. Luxembourg B 19.826.

Les comptes annuels au 30 septembre 2004, tels qu'approuvés par l'Assemblée Générale des Associés ont été enregistrés à Luxembourg, le 14 janvier 2005, réf. LSO-BA03637, et déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 décembre 2004.

Signature.

(004621.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2005.

ACCO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8245 Mamer, 25, rue de la Libération.

R. C. Luxembourg B 105.066.

—
STATUTS

L'an deux mille quatre, le vingt décembre.

Par-devant Maître Frank Molitor, notaire de résidence à Dudelange.

A comparu:

Jules Meyer, retraité, né à Luxembourg, le 8 décembre 1940, demeurant à L-8081 Bertrange, 81, rue de Mamer.

Le comparant a requis le notaire de documenter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée unipersonnelle qu'il déclare constituer.

Art. 1^{er}. La société prend la dénomination de ACCO, S.à r.l.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Mamer.

Art. 3. La société a pour objet le courtage et le conseil d'assurances par l'intermédiaire d'une ou de plusieurs personnes dûment agréées ainsi que toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à en faciliter l'extension ou le développement.

Art. 4. La durée de la société est indéterminée.

Art. 5. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents (12.500.-) euros, représenté par cent vingt-cinq (125) parts de cent (100.-) euros chacune.

Art. 6. En cas de pluralité des associés, les parts sont librement cessibles entre associés.

Elles ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés que conformément aux dispositions de l'article 189 du texte coordonné de la loi du 10 août 1915 et des lois modificatives.

Art. 7. La société est gérée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, choisis par les associés qui fixent la durée de leur mandat et leurs pouvoirs. Ils peuvent être à tout moment révoqués sans indication de motif.

Art. 8. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 9. Pour tout ce qui n'est pas prévu aux présentes, les parties s'en réfèrent aux dispositions légales.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence le jour de la constitution pour finir le 31 décembre 2004.

Souscription et libération

Les parts ont été souscrites par Jules Meyer, retraité, né à Luxembourg, le 8 décembre 1940, demeurant à L-8081 Bertrange, 81, rue de Mamer.

Elles ont été intégralement libérées par des versements en espèces.

Frais

Le montant des frais généralement quelconques incombant à la société en raison de sa constitution s'élève approximativement à huit cent cinquante (850.-) euros.

Assemblée Générale Extraordinaire

Ensuite l'associé unique, représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqué, s'est réuni en assemblée générale extraordinaire et à l'unanimité des voix a pris les résolutions suivantes:

- L'adresse de la société est fixée à L-8245 Mamer, 25, rue de la Libération.

- Le nombre des gérants est fixé à un (1).

- Est nommé gérant, pour une durée illimitée:

Pascal Trausch, employé privé, né à Ettelbruck, le 21 mai 1968, demeurant à L-7542 Mersch, 8, rue Lankheck.

La société est engagée par la signature du gérant unique.

Dont acte, fait et passé à Dudelange, en l'étude.

Et après information par le notaire au comparant que la constitution de la présente société ne dispense pas, le cas échéant, la société de l'obligation de demander une autorisation de commerce afin de pouvoir se livrer à l'exercice des activités décrites plus haut sub «objet social» respectivement après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, de tout ce qui précède, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: J. Meyer, F. Molitor.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 21 décembre 2004, vol. 889, fol. 90, case 4. – Reçu 125 euros.

Le Receveur ff. (signé): Sand.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dudelange, le 23 décembre 2004.

F. Molitor.

(106940.3/223/57) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2004.

**FEDERATION DES ENTREPRISES DES POMPES FUNEBRES ET DE CREMATION
DU GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG, A.s.b.l., Association sans but lucratif.**

Siège social: L-1347 Luxembourg-Kirchberg, 2, circuit de la Foire Internationale.
R. C. Luxembourg F 846.

—
STATUTS

L'an deux mille quatre, le 9 juillet.

Ont comparu:

Bous Guy, 85, avenue de la Gare, L-9233 Diekirch, Ets. Pompes Funèbres
Calmes Carlo, 5, rue de Bettange, L-4998 Sprinkange, Ets. Pompes Funèbres
Closener Jacques, 17-19, rue Principale, L-8606 Bettborn, Ets. Pompes Funèbres
Dohm Jos, 22, Kraeizgaass, L-9807 Hosingen, Ets. Pompes Funèbres
Erasmy Jean-Paul, 21, rue des Peupliers, L-2328 Luxembourg, Ets. Pompes Funèbres
Faber Lucien, 35, rue Haute, L-6680 Merttert, Ets. Pompes Funèbres
Felten Rob, 7, Houserstrooss, L-9767 Pintsch, Ets. Pompes Funèbres
Goergen René, 18, rue de Niederpallen, L-8506 Redange-Alttert, Ets. Pompes Funèbres
Graul Charles, 10, rue de la Boucherie, L-1247 Luxembourg, Ets. Pompes Funèbres
Hengen Lucien, 92, avenue de Luxembourg, L-4940 Bascharage, Ets. Pompes Funèbres
Henkes Robert, 44A, avenue Charlotte, L-4530 Differdange, Ets. Pompes Funèbres
Linster Fernand, 14, route de Mondorf, L-5441 Remerschen, Ets. Pompes Funèbres
Mersch Joé, 104, route de Fischbach, L-7447 Lintgen, Ets. Pompes Funèbres
Morheng Guy, Z.I. Zare, L-4384 Ehlerange, Ets. Pompes Funèbres
Pauly Jean, 3, rue des Prés, L-5561 Remich, Ets. Pompes Funèbres
Peter Arnold, 22, rue Denis Netgen, L-3858 Schifflange, Ets. Pompes Funèbres
Rodesch Ernest, 1, rue Neuve, L-7420 Cruchten, Ets. Pompes Funèbres
Saubert Jules, 25, rue Neuve, L-6235 Beidweiler, Ets. Pompes Funèbres
Schumacher Patrick, 32, rue St. Vincent, L-4344 Esch-sur-Alzette, Ets. Pompes Funèbres
Walentiny Carlo, 2, rue de l'Eglise, L-5819 Alzingen, Ets. Pompes Funèbres

Il est constitué une association sans but lucratif régie dorénavant par les présents statuts et par la loi du 21 avril 1928 telle qu'elle a été modifiée par la suite.

Titre I^{er} - Dénomination, siège, objet, durée

Art. 1. L'association est dénommée FEDERATION DES ENTREPRISES DES POMPES FUNEBRES ET DE CREMATION DU GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG, A.s.b.l. Elle est régie par les présents statuts et par la loi du 21 avril 1928 telle qu'elle a été modifiée par la suite. Tous les membres présents et ceux qui seront admis dans la suite s'engagent à observer les présents statuts ainsi que les règlements d'ordre intérieur établis ultérieurement.

Art. 2. Son siège social est établi à L-1347 Luxembourg-Kirchberg, 2, circuit de la Foire Internationale. Il peut être transféré par décision du comité dans tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg.

Art. 3. La fédération a pour objet:

- la sauvegarde des intérêts professionnels de ses membres, l'étude de toutes les questions qui touchent de près ou de loin leur activité dans le domaine des pompes funèbres;
- de servir de lien permanent entre ses membres et de développer l'esprit de l'honneur professionnel ainsi que de promouvoir la solidarité entre les ressortissants de la même profession ou de professions apparentées, connexes ou similaires;
- de conseiller ses membres et de défendre sur le plan national ou international par tous les moyens jugés adéquats les intérêts communs professionnels, économiques et sociaux de ses membres et des métiers dont ils ressortent.

A cet effet, elle peut étudier tout sujet et tout problème relatif à la profession et aux entreprises du secteur qu'elle représente et elle prendra toute initiative qu'elle jugera nécessaire au développement et à la promotion des métiers.

Dans l'accomplissement de sa mission elle agira en étroite collaboration avec la FEDERATION DES ARTISANS et lui soumettra toute proposition utile contribuant à l'amélioration de la situation de ses membres ou à celle de l'artisanat.

La fédération peut accomplir tous les actes se rapportant directement ou indirectement à son objet.

Elle est neutre du point de vue politique et confessionnel.

Elle s'abstiendra de toute activité contraire à l'intérêt général de l'artisanat et des autres fédérations du secteur artisanal.

Art. 4. La durée de la fédération est illimitée.

Titre II - Admission

Art. 5. La section comprend:

- a) des membres effectifs,
- b) des membres adhérents,
- c) des membres pensionnés,
- d) des membres d'honneur.

Le nombre des membres est illimité. Celui des membres effectifs ne pourra être inférieur à trois.

Art. 6. Peuvent devenir membres effectifs les personnes ou entreprises qui sont légalement établies sur le territoire du Grand-Duché de Luxembourg dans le métier des pompes funèbres.

Il est entendu qu'une entreprise établie dans un métier donné ne peut être représentée que par un seul membre effectif.

Les succursales n'ayant pas de statut juridique de l'entreprise principale ne sont pas considérées comme membre effectif.

Art. 7. Peuvent être admises comme membres adhérents, les personnes ou entreprises qui ne remplissent pas les conditions de l'article 6, mais qui exercent légalement une activité professionnelle indépendante dans un domaine en relation directe ou indirecte avec la profession des membres effectifs.

Art. 8. Peuvent être admises comme membres pensionnés les personnes qui ont cessé l'activité professionnelle indépendante pour raison d'âge ou d'invalidité et qui ne sont plus inscrites au rôle artisanal.

Art. 9. Peut être admise comme membre d'honneur toute personne physique ou morale admise par le comité en raison de son soutien à la profession.

Art. 10. Seuls les membres effectifs ont le droit de vote et sont éligibles au comité.

Art. 11. L'admission ou, le cas échéant, le refus d'admission des membres est décidée souverainement par le comité. Sa décision est sans appel et ne doit pas être motivée.

Titre III - Démission, exclusion, suspension

Art. 12. Les membres effectifs, adhérents, pensionnés et d'honneur sont libres de se retirer à tout moment de la fédération en adressant par écrit leur démission au comité.

Est réputé d'office démissionnaire le membre qui ne paie pas la cotisation qui lui incombe, dans les deux mois du rappel qui lui a été adressé par simple lettre à la poste.

Art. 13. Le comité peut suspendre, jusqu'à décision de l'assemblée générale, les membres qui se seraient rendus coupables d'une infraction grave aux statuts, aux règlements intérieurs ou aux décisions des organes de la fédération, mettant par là en cause l'existence et la bonne renommée de celle-ci.

L'exclusion d'un membre effectif ou adhérent ne peut être prononcée pour les mêmes raisons définies ci-avant que par l'assemblée générale à la majorité des deux tiers des voix présentes.

Art. 14. Le membre démissionnaire, suspendu ou exclu, ainsi que les héritiers ou ayants droits du membre décédé n'ont aucun droit sur l'avoir social. Ils ne peuvent réclamer ou requérir ni relevé, ni reddition de comptes, ni apposition de scellés, ni inventaire. Les cotisations versées restent acquises à la fédération.

Titre IV - Cotisations

Art. 15. Le montant de la cotisation annuelle des membres est fixé par le comité. Les cotisations sont payables dans le mois qui suit l'appel de cotisation pour l'année en cours. Les cotisations des membres effectifs ne peuvent dépasser le montant de 1.000,- EUR (indice 100 du coût de la vie) par an.

Titre V - Assemblée générale

Art. 16. L'assemblée générale est composée de tous les membres effectifs.

Les membres pensionnés, les membres adhérents et les membres d'honneur peuvent assister à l'assemblée générale sans que pour autant ils aient le droit de vote.

L'assemblée générale est présidée par le président du comité, ou, en cas d'empêchement, par le vice-président ou, à défaut, par le secrétaire général.

Art. 17. L'assemblée générale est le pouvoir souverain de la fédération. Elle possède les pouvoirs qui lui sont expressément reconnus par la loi ou les présents statuts.

Sont notamment réservées à sa compétence:

- les modifications aux statuts sociaux;
- la nomination et la révocation des membres du comité et du président;
- l'approbation des budgets et des comptes;
- la dissolution volontaire de la fédération;
- les exclusions de membres.

Art. 18. Il doit être tenu au moins une assemblée générale chaque année.

Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée toutes les fois que les intérêts de la fédération l'exigent, par décision du comité. Elle doit l'être à la demande d'un cinquième des membres effectifs au moins.

Art. 19. L'assemblée générale est convoquée par le comité par simple information écrite adressée à tous les membres effectifs au moins trois semaines avant l'assemblée.

L'ordre du jour est mentionné dans la convocation.

L'assemblée générale délibère valablement quel que soit le nombre des membres présents.

Les décisions sont prises à la majorité des voix, sauf disposition contraire prévue par la loi ou les statuts.

L'assemblée ne peut délibérer valablement que sur les points mentionnés à l'ordre du jour.

Toutefois, sur proposition d'un cinquième des membres effectifs, des propositions doivent être portées à l'ordre du jour et faire l'objet de délibérations. Si ce quorum n'est pas atteint, cette faculté est réservée au comité.

Art. 20. Tous les membres effectifs ont un droit de vote égal, chacun disposant d'une voix.

Chaque membre effectif a le droit de se faire représenter par un membre effectif moyennant procuration écrite. Chaque membre effectif ne peut être titulaire que d'une procuration qui est à remettre au président avant l'ouverture de l'assemblée.

Les résolutions sont prises à la majorité simple des voix présentes ou représentées, sauf dans les cas où il en est décidé autrement par la loi ou les présents statuts. En cas de partage des voix, celle du président est prépondérante.

Art. 21. Le vote se fait à main levée à moins que le scrutin secret soit proposé par le comité ou demandé par un cinquième au moins des membres présents.

Art. 22. L'assemblée générale ne peut valablement délibérer sur la dissolution de la fédération ou la modification des statuts que conformément aux stipulations y relatives de la loi du 21 avril 1928 sur les associations sans but lucratif telle qu'elle a été modifiée par la suite.

Titre VI - Administration

Art. 23. La fédération est administrée par un conseil d'administration également dénommé comité et composé de trois membres au moins et de 11 au plus, nommés parmi les membres effectifs par l'assemblée générale pour un terme de deux ans. Les candidatures pour le comité sont à adresser par écrit au moins 5 jours ouvrables avant la date de l'assemblée au secrétariat.

Le comité est renouvelé tous les ans par moitié. Les membres sortants sont rééligibles.

La première série des membres sortants est tirée au sort.

Art. 24. En cas de vacance au cours d'un mandat, un membre de comité provisoire peut être nommé par l'assemblée générale. Il achève dans ce cas le mandat de celui qu'il remplace.

L'assemblée générale élit tous les 2 ans parmi les membres effectifs le président.

Le comité désigne tous les 2 ans parmi ses membres le vice-président et le trésorier.

En cas d'empêchement du président, ses fonctions sont assumées par le vice-président ou, à défaut, par le secrétaire général.

Art. 25. Le comité se réunit sur convocation du président. Il ne peut statuer que si la majorité des membres est présente. Les décisions sont prises à la majorité des voix; en cas de parité de voix, celle du président est prépondérante. Les décisions sont consignées par le secrétariat sous forme de procès-verbaux, conservés au secrétariat où chaque membre pourra en prendre connaissance.

Art. 26. Le comité a les pouvoirs les plus étendus pour l'administration et la gestion de la fédération.

Il est notamment habilité à établir un règlement d'ordre intérieur qui complètera, si nécessaire les présents statuts pour assurer le bon déroulement de l'activité de la fédération. Il désigne les délégués représentant la fédération dans le cadre de l'assemblée des délégués et de l'assemblée générale de la FEDERATION DES ARTISANS.

Art. 27. Tout membre du comité qui aura été absent au comité sans motif valable à trois séances au cours d'un exercice sera considéré comme démissionnaire de son poste au comité.

Titre VII - Surveillance

Art. 28. Chaque année, l'assemblée générale désigne une commission d'au moins deux membres ne faisant pas partie du comité, à l'effet de vérifier à la fin de l'exercice les écritures, les recettes et les dépenses et la consistance du capital. Cette commission soumettra son rapport à l'assemblée générale qui est appelée à délibérer sur le décompte de l'exercice écoulé.

Titre VIII - Les rapports avec la FEDERATION DES ARTISANS

Art. 29. LA FEDERATION DES ENTREPRISES DES POMPES FUNEBRES ET DE CREMATION DU GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG, A.s.b.l., ainsi que ses membres sont affiliés à la FEDERATION DES ARTISANS, A.s.b.l., organisation centrale des fédérations relevant directement ou indirectement du secteur artisanal et représentant effectif de l'artisanat.

Par son adhésion à la FEDERATION DES ARTISANS, la fédération et ses membres reconnaissent se soumettre aux statuts actuels et futurs de la première nommée.

Art. 30. Sont notamment prévus par les statuts de la FEDERATION DES ARTISANS:

- les droits et les devoirs des membres;
- la représentation de la fédération dans l'assemblée des délégués et dans l'assemblée générale de la FEDERATION DES ARTISANS;
- les cotisations à verser par les fédérations affiliées.

Art. 31. Les travaux administratifs journaliers sont confiés au secrétariat de la FEDERATION DES ARTISANS qui mettra à la disposition de la fédération un secrétaire employé par elle.

Le secrétaire assiste aux réunions du comité et aux assemblées et en dressera rapport. Il est habilité à signer la correspondance de la fédération ensemble avec le président ou avec un membre du comité spécialement délégué à cette fin.

Art. 32. Le secrétaire général de la FEDERATION DES ARTISANS ou, en cas d'empêchement, son représentant peut participer à toutes les réunions de la fédération. Celui-ci ainsi que le secrétaire délégué par le secrétariat de la FEDERATION DES ARTISANS ont voix consultative dans les réunions.

Art. 33. Le service de la comptabilité de la FEDERATION DES ARTISANS est chargé de l'exécution de toutes les opérations financières de la fédération en liaison avec le président ou un membre du comité désigné à cette fin.

La comptabilité de la fédération est tenue par le service de la comptabilité de la FEDERATION DES ARTISANS.

La surveillance de ces opérations sera exercée par les personnes désignées par la fédération ainsi que par la commission de surveillance de la FEDERATION DES ARTISANS.

Art. 34. Des délégués de la FEDERATION DES ARTISANS spécialement mandatés peuvent assister aux assemblées de la fédération. Ils peuvent y prendre la parole et faire porter à l'ordre du jour des propositions en vue d'une délibération.

En cas d'urgence ou de nécessité impérieuse à motiver dans la convocation, le comité de la FEDERATION DES ARTISANS peut convoquer une assemblée générale de la fédération.

Titre IX - Modification des statuts, dissolution, liquidation

Art. 35. Il sera procédé aux modifications des statuts et à la dissolution de la fédération conformément aux dispositions de la loi du 21 avril 1928 telle qu'elle a été modifiée par la suite. En cas de dissolution de la fédération, le capital social restera à la disposition de la FEDERATION DES ARTISANS en vue de créer une nouvelle fédération ou de l'affecter, après un délai de 10 ans, à une oeuvre sociale au bénéfice de l'artisanat luxembourgeois.

L'assemblée générale du 9 juillet 2004 a élu le comité suivant:

- Président: Joé Mersch,
- Vice-Président: Charles Graul,
- Secrétaire général: Jean-Paul Erasmy,
- Trésorier: René Goergen,
- Membres: Carlo Calmes, Jacques Closener, Lucien Faber, Fernand Linster, Patrick Schumacher.

Luxembourg, le 9 juillet 2004.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2004, réf. LSO-AX08845. – Reçu 553 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(106596.3/000/203) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2004.

AKH PROPERTIES, Société Civile Immobilière.

Siège social: L-5324 Contern, Z.I. Weihergewann.

DISSOLUTION

L'an deux mille quatre, le vingt-neuf novembre.

Par-devant Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg,

Ont comparu:

- 1) Monsieur Peter Woodman, directeur et
- 2) son épouse Madame Noella Woodman-Bilodeau, indépendante, les deux demeurant à L-2524 Howald, 30, rue Auguste Scholer, agissant en leur nom personnel et en leur qualité d'administrateurs légaux de leurs trois enfants mineurs demeurant avec eux, savoir Alysha Woodman, Kyra Woodman et Hayley Woodman.

Lesquels comparants ont exposé au notaire instrumentaire et l'ont prié d'acter:

- 1) Qu'ils sont les seuls et uniques associés de la société civile immobilière AKH PROPERTIES, avec siège social à L-5324 Contern, zone industrielle Weihergewann, dont ils détiennent l'intégralité des parts sociales.
- 2) Que la société AKH PROPERTIES a été constituée suivant acte reçu par Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 8 juillet 1999, publié par extrait au Mémorial C, numéro 774 du 19 octobre 1999 et que les statuts ont été modifiés suivant décisions des associés du 21 décembre 2001, publiées par extrait au Mémorial C, numéro 566 du 11 avril 2002.
- 3) Que le capital social est fixé à deux mille quatre cent soixante-dix-huit euros quatre-vingt-quatorze cents (2.478,94.-) représenté par cent (100) parts sociales.
- 4) Qu'ils ont convenu de dissoudre la société avec effet à ce jour.
- 5) Que la liquidation a eu lieu aux droits des parties.
- 6) Qu'ils reconnaissent avoir procédé entre eux au partage des biens et valeurs dépendant de ladite société et qu'ils se donnent réciproquement toute décharge.
- 7) Que les livres et documents sociaux resteront déposés et conservés pendant une période de cinq ans à L-2524 Howald, 30, rue Auguste Scholer.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: P. Woodman, N. Woodman-Bilodeau, Frieders.

Enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2004, vol. 22CS, fol. 77, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 décembre 2004

P. Frieders.

(107322.3/212/38) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2004.

DONALD SMITH S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 68.894.

DISSOLUTION

In the year two thousand four, on the fifteenth of December.

Before Us Maître Alphonse Lentz, notary public residing at Remich (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

Mr Georgios I. Prousanides, director, with professional address in 15124 Maroussi Athens (Greece), 12A, Herodou Attika Street, hereby represented by Mrs Claude-Emmanuelle Cottier Johansson, private employee, with professional address in L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert, by virtue of a proxy given in Athens on November 17th, 2004.

The prenamed proxy, signed ne varietur by the appearing person and the undersigned notary, shall remain annexed to this document to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, in the capacity in which she acts, has requested the notary to enact the following declarations and statements:

That the company DONALD SMITH S.A., with registered office in L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert, registered in the Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg under the number B 68.894, has been incorporated according to a deed of notary Henri Beck, residing in Echternach, dated March 15th, 1999, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 401, dated June 2nd, 1999.

That the issued share capital of the Company is set at thirty-one thousand Euro (31,000.- EUR) represented by three thousand one hundred (3,100) shares having a par value of ten Euros (10.- EUR).

That Mr Georgios I. Prousanides prenamed, has successively become the owner of all the issued shares of the Company.

That in his quality of sole shareholder of the Company, Mr Georgios I. Prousanides hereby expressly states to proceed to the dissolution and the liquidation of the Company.

That Mr Georgios I. Prousanides moreover states that all liabilities have been paid and loss provisions made and that the Company has been liquidated.

He declares further on to take over on his own account, all the assets and liabilities whether known or unknown of the company DONALD SMITH S.A. and that he will undertake under its own liability any steps which are required to fulfil said commitments taken by himself in relation with the assets and liabilities of the Company.

That full and entire discharge is granted to the board members as well as to the statutory auditor of the Company for the execution of their mandates until the dissolution.

That the shareholders' register had been cancelled at this very moment before the undersigned notary public.

That the books and corporate documents relating to the Company will stay deposited at the registered office, where they will be kept in custody during a period of five (5) years.

Relating to the deposits and publications to be made, all powers are granted to the bearer of a notarial copy of the present deed.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing entity, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing entity and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, who is known to the notary, by his surname, name, civil status and residence, the said person appearing signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française.

L'an deux mille quatre, le quinze décembre.

Par-devant Maître Alphonse Lentz, notaire de résidence à Remich (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

Monsieur Georgios I. Prousanides, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à 15124 Maroussi Athènes (Grèce), 12A, Herodou Attika Street, ici représenté par Madame Claude-Emmanuelle Cottier Johansson, employée privée, demeurant professionnellement à L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert, en vertu d'une procuration délivrée à Athènes, le 17 novembre 2004.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par la mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant, représentée comme dit ci-avant, a exposé au notaire instrumentant en lui demandant d'acter:

Que la société anonyme DONALD SMITH S.A., ayant son siège social à L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 68.894, a été constituée suivant acte reçu par le notaire Henri Beck, de résidence à Echternach, en date du 15 mars 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 401 du 2 juin 1999.

Que le capital social de la Société s'élève actuellement à trente et un mille euros (31.000,- EUR) représenté par trois mille cent (3.100) actions d'une valeur nominale de dix euros (10.- EUR) chacune.

Que Monsieur Georgios I. Prousanides prénommé, est devenu successivement propriétaire de toutes les actions libérées du capital de ladite Société.

Qu'en tant qu'actionnaire unique de la Société, il déclare expressément procéder à la dissolution et à la liquidation de la susdite Société.

Que Monsieur Georgios I. Prousanides déclare encore que tout le passif a été payé et que des provisions pour pertes ont été faites et que la liquidation de la Société a été achevée.

Il déclare en outre prendre à sa propre charge tout l'actif et passif connu ou inconnu de la société DONALD SMITH S.A. et qu'il entreprendra, en les prenant personnellement à sa charge, toutes mesures requises en vue de l'engagement qu'il a pris à cet effet.

Que décharge pleine et entière est accordée à tous les administrateurs et au commissaire de la Société dissoute.

Qu'il a été procédé à l'annulation du registre des actions nominatives en présence du notaire instrumentant.

Que les livres et documents sociaux de la Société dissoute seront déposés au siège social où ils seront conservés pendant cinq (5) années.

Pour les dépôt et publication à faire, tous pouvoirs sont conférés au porteur d'une expédition des présentes.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire du comparant, connue du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec le notaire la présente minute.

Signé: C-E. Cottier Johansson, A. Lentz.

Enregistré à Remich, le 16 décembre 2004, vol. 468, fol. 55, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Molling.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 23 décembre 2004.

A. Lentz.

(106856.3/221/89) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2004.

SEATRACORP, Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 52.892.

DISSOLUTION

L'an deux mille quatre, le seize décembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

Monsieur Jean-Pierre Vernier, employé privé, avec adresse professionnelle à Luxembourg, agissant en sa qualité de mandataire spécial de:

la société ULYSSE INVEST, S.à r.l., une société à responsabilité limitée avec siège social au 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg (R. C. S. Luxembourg, section B numéro 64.850);

en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg, le 14 décembre 2004,

laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lequel mandataire, ès dites qualités qu'il agit, a requis le notaire instrumentant de déclarer au nom et pour compte de la partie comparante ce qui suit:

1.- Que la société SEATRACORP, une société anonyme, établie et ayant son siège social au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 52.892, a été constituée suivant acte notarié du 22 novembre 1995, publié au Mémorial C numéro 34 du 18 janvier 1996, (ci-après «la Société»);

2.- Que les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois, suivant résolutions circulaires du conseil d'administration de la Société, prises le 27 septembre 2001, décidant la conversion du capital social souscrit de la Société en euros (EUR) avec modification afférente de l'article cinq (5) des statuts; Un extrait de ces résolutions circulaires a été publié au Mémorial C numéro 299 du 22 février 2002;

3.- Que le capital social de la Société s'élève donc à la date d'aujourd'hui à trois millions deux cent treize mille cent quatre-vingt-quinze euros et quatre-vingt-sept cents (3.213.195,87 EUR) représenté par douze mille neuf cent soixante-deux (12.962) actions ordinaires, sans désignation de valeur nominale, intégralement libérées;

4.- Que le Mandant est devenu successivement propriétaire de la totalité des actions représentatives du capital souscrit de la Société SEATRACORP;

5.- Qu'il prononce la dissolution anticipée de la Société avec effet immédiat;

6.- Que le Mandant, en sa qualité de liquidateur de la Société SEATRACORP, déclare que tout le passif de ladite société est réglé;

7.- Que le même Mandant requiert de plus le notaire instrumentant d'acter que par rapport à d'éventuels passifs actuellement inconnus de la Société et non payés à l'heure actuelle, il déclare irrévocablement assumer solidairement avec la Société l'obligation de payer tout ce passif éventuel actuellement inconnu;

8.- Que l'activité de la Société a cessé; que le mandant, en tant qu'actionnaire unique, est investi de tout l'actif et qu'il réglera tout passif éventuel de la Société dissoute; que partant, la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée;

9.- Que décharge pleine et entière est donnée aux administrateurs et commissaire de la Société:

10.- Que le mandataire ou le notaire instrumentant peuvent procéder à l'annulation du registre des actionnaires de la société;

11.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans au siège de la société, c'est-à-dire au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Pour les dépôt et publication à faire, tous pouvoirs sont conférés au porteur d'une expédition des présentes.

Dont acte, passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la personne comparante, connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, celle-ci a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: J.-P. Vernier, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 22 décembre 2004, vol. 889, fol. 92, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Oehmen.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 27 décembre 2004.

J.-J. Wagner.

(106349.3/239/55) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2004.

YSAPHIS S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.

R. C. Luxembourg B 105.012.

STATUTES

In the year two thousand four, on the tenth day of December.

Before Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing in Sanem (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

1.- GALVEN INVESTORS S.A., a company governed by the laws of the British Virgin Islands, established and having its registered office in Akara Building 24, De Castro Street, Wickhams Cay I, Road Town, Tortola (British Virgin Islands), here represented by:

Mr Jos Hemmer, employee, with a professional address at 6A, Circuit de la Foire, L-1347 Luxembourg, by virtue of a proxy given in Luxembourg, on 8 December 2004;

2.- Mr Jos Hemmer, prenamed, acting in his own name;

3.- Mr Eric Leclerc, employee, with a professional address at 6A, Circuit de la Foire, L-1347 Luxembourg,

Prenamed proxy, being signed ne varietur by the appearing persons and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing persons, acting in their above stated capacities, have requested the undersigned notary to draw up the following Articles of Incorporation of a joint stock company (société anonyme) which the prenamed parties intend to organize among themselves.

Name - Registered Office - Duration - Object - Capital

Art. 1. There is herewith formed a Luxembourg joint stock company («société anonyme») under the name of YSAPHIS S.A.

Art. 2. The registered office is in Luxembourg-City.

The company may establish branches, subsidiaries, agencies or administrative offices in the Grand Duchy of Luxembourg as well as in foreign countries by a simple decision of the board of directors.

Without any prejudice of the general rules of law governing the termination of contracts, in case the registered office of the company has been determined by contract with third parties, the registered offices may be transferred to any other place within the municipality of the registered office, by a simple decision of the board of directors. The registered office may be transferred to any other municipality of the Grand Duchy of Luxembourg by a decision of the shareholders' meeting.

If extraordinary events of a political, economic or social character, likely to impair normal activity at the registered office or the easy communication between that office and foreign countries shall occur, or shall be imminent, the registered office may be provisionally transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such temporary measure shall, however, have no effect on the nationality of the company which, notwithstanding the provisional transfer of its registered office, shall remain a Luxembourg company.

One of the executive organs of the company, which has powers to commit the company for acts of daily management, shall make this declaration of transfer of the registered office and inform third parties.

Art. 3. The company is established for an unlimited period.

Art. 4. The company's object is to take participation, in any form whatsoever, in other Luxembourg or foreign enterprises; to acquire any securities and rights through participation, contribution, underwriting firm purchase or option, negotiation or in any other way and namely to acquire patents and licences, to manage and develop them; to grant to enterprises in which the company has an interest, any assistance, loans, advances or guarantees, to perform any opera-

tion which is directly or indirectly related to its purpose, however without taking advantage of the Act of July 31, 1929, on Holding Companies.

The company can perform all commercial, technical and financial operations, connected directly or indirectly to facilitate the accomplishment of its purpose in all areas as described above.

Art. 5. The subscribed capital of the company is fixed at thirty-one thousand euro (31,000.- EUR) divided into thousand (1,000) shares with a par value of thirty-one euro (31.- EUR) per share.

The shares are in registered or bearer form, at the option of the shareholders, subject to the restriction foreseen by law.

The company may, to the extent and under the terms permitted by law, redeem its own shares.

The subscribed capital of the company may be increased or reduced by a decision of the general meeting of shareholders voting with the same quorum as for the amendment of the articles of incorporation.

Board of Directors and Statutory Auditors

Art. 6. The company is administered by a board of not less than three members, shareholders or not, who are elected for a term which may not exceed six years by the general meeting of shareholders and who can be dismissed at any time by the general meeting.

If the post of a director elected by the general meeting becomes vacant, the remaining directors thus elected, may provisionally fill the vacancy. In this case, the next general meeting will proceed to the final election.

Art. 7. The board of directors chooses among its members a chairman. If the chairman is unable to be present, his place will be taken by one of the directors present at the meeting designated to that effect by the board.

The meetings of the board of directors are convened by the chairman or by any two directors.

The board can only validly debate and take decisions if the majority of its members is present or represented, and only if, at least, one director of category A and one director of category B are present or represented in this majority. Proxies between directors are permitted; with the restriction that one director can only represent one of the member of the board of directors.

The directors may cast their vote on the points of the agenda by letter, telegram, telex or telefax, confirmed by letter.

Written resolutions approved and signed by all directors shall have the same effect as resolutions voted at the directors' meetings.

Art. 8. Decisions of the board are taken by an absolute majority of the votes cast.

Art. 9. The minutes of the meetings of the board of directors shall be signed by all the directors having assisted at the debates.

Copies or extracts shall be certified conform by one director or by a proxy.

Art. 10. The board of directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the company's interest. All powers not expressly reserved to the general shareholders' meeting by the law of August 10th, 1915, as subsequently modified, or by the present articles of incorporation of the company, fall within the competence of the board of directors.

Art. 11. The board of directors may delegate all or part of its powers concerning the daily management to members of the board or to third persons who need not be shareholders of the company. The delegation to a member of the board is subject to a previous authorization of the general meeting of shareholders.

The first person(s) to whom the daily management of the company is delegated to, may be elected at the first general meeting of shareholders.

Art. 12. Towards third parties, the company is in all circumstances committed either by the joint signatures of one director of category A and one director of category B, or by the sole signature of the delegate of the board acting within the limits of his powers. In its current relations with the public administration, the company is validly represented by one director, whose signature legally commits the company.

Art. 13. The company is supervised by one or several statutory auditors, shareholders or not, who are appointed by the general meeting, which determines their number and their remuneration, and who can be dismissed at any time.

The term of the mandate of the statutory auditor(s) is fixed by the general meeting of shareholders for a period not exceeding six years.

General meeting

Art. 14. The general meeting represents the whole body of shareholders. It has the most extensive powers to carry out or ratify such acts as may concern the corporation. The convening notices are made in the form and delays prescribed by law.

Art. 15. The annual general meeting will be held in the municipality of the registered office at the place specified in the convening notice on the first Wednesday in the month of June at 10.00 a.m..

If such day is a public holiday, the general meeting will be held on the next following business day.

Art. 16. The directors or the auditor(s) may convene an extraordinary general meeting. It must be convened at the written request of shareholders representing twenty percent of the company's share capital.

Art. 17. Each share entitles to the casting of one vote. The company will recognize only one holder for each share; in case a share is held by more than one person, the company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that share until one person has been appointed as sole owner in relation to the company.

Business Year - Distribution of profits

Art. 18. The business year begins on first day of January and ends on the last day of December of each year.

The board of directors draws up the annual accounts according to the legal requirements.

It submits these documents with a report of the company's activities to the statutory auditor(s) at least one month before the statutory general meeting.

Art. 19. At least five percent of the net profit for the financial year have to be allocated to the legal reserve fund. Such contribution will cease to be compulsory when the reserve fund reaches ten percent of the subscribed capital.

The remaining balance of the net profit is at the disposal of the general meeting.

Advances on dividends may be paid by the board of directors in compliance with the legal requirements.

The general meeting can decide to assign profits and distributable reserves to the amortization of the capital, without reducing the corporate capital.

Dissolution - Liquidation

Art. 20. The company may be dissolved by a decision of the general meeting voting with the same quorum as for the amendment of the articles of incorporation.

Should the company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, legal or physical persons, appointed by the general meeting which will specify their powers and remunerations.

General dispositions

Art. 21. The law of August 10, 1915 on Commercial Companies as subsequently amended shall apply in so far as these articles of incorporation do not provide for the contrary.

Transitory dispositions

The first financial year begins on the date of incorporation of the company and ends on December 31st, 2005.

The first annual general meeting shall be held in 2006.

The first directors and the first auditor(s) are elected by the extraordinary general shareholders' meeting that shall take place immediately after the incorporation of the company.

By deviation from article 7 of the articles of incorporation, the first chairman of the board of directors is designated by the extraordinary general shareholders' meeting that designates the first board of directors of the company.

Subscription and payment

The thousand (1,000) shares have been subscribed to as follows:

1.- GALVEN INVESTORS S.A., prenamed, nine hundred ninety-eight shares	998
2.- Mr Jos Hemmer, prenamed, one share	1
3.- Mr Eric Leclerc, prenamed, one share	1
Total: thousand shares	1,000

The subscribed shares have been entirely paid up in cash, so that the company has now at its disposal the amount of thirty-one thousand euro (31,000.- EUR) as was certified to the notary executing this deed.

Verification

The notary executing this deed declares that the conditions prescribed in art. 26 of the law on commercial companies of August 10th, 1915 as subsequently amended have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment.

Expenses

The amount of the expenses for which the company is liable as a result of its formation is approximately fixed at one thousand eight hundred euro.

Extraordinary general meeting

The above-named parties, acting in the here above stated capacities, representing the whole of the subscribed capital, considering themselves to be duly convened, then held an extraordinary general meeting and unanimously passed the following resolutions:

First resolution

The number of directors is fixed at three (3).

The following have been elected as directors, their mandate expiring at the annual general meeting to be held in 2010:

Director of category A:

- Mr Eric Leclerc, employee, born in Luxembourg, on 4 April 1967, with professional address at 6A, Circuit de la Foire, L-1347 Luxembourg;

Directors of category B:

- Mr Jos Hemmer, employee, born in Luxembourg, on 15 August 1952, with professional address at 6A, Circuit de la Foire, L-1347 Luxembourg;

- Mrs Martine Kapp, employee, born in Luxembourg, on 10 December 1960, with professional address at 6A, Circuit de la Foire, L-1347 Luxembourg.

Mr Eric Leclerc, prenamed, has been elected as chairman of the board of directors by the extraordinary general meeting.

Second resolution

The number of auditors is fixed at one (1).

The following has been appointed as statutory auditor, his mandate expiring at the annual general meeting to be held in 2010:

Mr Pascal Fabeck, employee, born in Arlon (Belgium), on 16 November 1968, with professional address at 6A, Circuit de la Foire, L-1347 Luxembourg.

Third resolution

The company's registered office is located at 2, rue Carlo Hemmer, L-1734 Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read and translated to the appearing persons known to the undersigned notary by their name, usual surname, civil status and residence, said appearing persons signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le dix décembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

1.- GALVEN INVESTORS S.A. une société régie par les lois des Iles Vierges Britanniques, établie et ayant son siège social à Akara Building 24, De Castro Street, Wickhams Cay I, Road Town, Tortola (Iles Vierges Britanniques), ici représentée par:

Monsieur Jos Hemmer, employé avec adresse professionnelle au 6A, Circuit de la Foire, L-1347 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg, le 8 décembre 2004.

2.- Monsieur Jos Hemmer, préqualifié, agissant en son nom personnel;

3.- Monsieur Eric Leclerc, employée, avec adresse professionnelle au 6A, Circuit de la Foire, L-1347 Luxembourg,

La prédite procuration, après avoir été signée ne varietur par les personnes comparantes et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lesquelles personnes comparantes, agissant en leur susdite qualité, ont requis le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme que les parties prémentionnées vont constituer entre elles.

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes une société anonyme luxembourgeoise sous la dénomination YSAPHIS S.A.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg-Ville.

Par simple décision du conseil d'administration, la société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Sans préjudice des règles du droit commun en matière de résiliation contractuelle, au cas où le siège de la société est établi par contrat avec des tiers, le siège de la société pourra être transféré sur simple décision du conseil d'administration à tout autre endroit de la commune du siège. Le siège social pourra être transféré dans toute autre lieu du pays par décision de l'assemblée générale.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se sont produits ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

Art. 3. La société est établie pour une durée illimitée.

Art. 4. La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés, luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière et notamment l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur, l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse, de tous concours, prêts, avances ou garanties, enfin toute activité et toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet, sans vouloir bénéficier du régime fiscal particulier organisé par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding.

La société peut également effectuer toutes opérations commerciales, techniques et financières se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus de nature à en faciliter la réalisation.

Art. 5. Le capital souscrit est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR) divisé en mille (1.000) actions d'une valeur nominale de trente et un euros (31,- EUR) par action.

Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire, sous réserve des restrictions prévues par la loi. La société peut, dans la mesure et aux conditions prescrites par la loi, racheter ses propres actions.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

Administration - Surveillance

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans par l'assemblée générale des actionnaires et toujours révocables par elle.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 7. Le conseil d'administration élit parmi ses membres un président. En cas d'empêchement du président, l'administrateur désigné à cet effet par les administrateurs présents, le remplace.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou sur la demande de deux administrateurs.

Le conseil d'administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée et uniquement si, au moins, un administrateur de catégorie A et un administrateur de catégorie B sont présents ou représentés dans cette majorité. Le mandat entre administrateurs étant admis sans qu'un administrateur ne puisse représenter plus d'un de ses collègues.

Les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par lettre, télégramme, télex ou téléfax, ces trois derniers étant à confirmer par écrit.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

Art. 8. Toute décision du conseil est prise à la majorité absolue des membres présents ou représentés.

Art. 9. Les procès-verbaux des séances du conseil d'administration sont signés par les membres présents aux séances.

Les copies ou extraits seront certifiés conformes par un administrateur ou par un mandataire.

Art. 10. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale.

Art. 11. Le conseil d'administration pourra déléguer tout ou partie de ses pouvoirs de gestion journalière à des administrateurs ou à des tierces personnes qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires de la société. La délégation à un administrateur est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

La (Les) première(s) personne(s) à qui sera (seront) déléguée(s) la gestion journalière peut (peuvent) être nommée(s) par la première assemblée générale des actionnaires.

Art. 12. Vis-à-vis des tiers, la société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs, dont obligatoirement une signature d'un administrateur de catégorie A et une signature d'un administrateur de catégorie B, ou par la signature individuelle d'un délégué du conseil dans les limites de ses pouvoirs. La signature d'un seul administrateur sera toutefois suffisante pour représenter valablement la société dans ses rapports avec les administrations publiques.

Art. 13. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et leur rémunération.

La durée du mandat de commissaire est fixée par l'assemblée générale. Elle ne pourra cependant dépasser six années.

Assemblée générale

Art. 14. L'assemblée générale réunit tous les actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales. Les convocations se font dans les formes et délais prévus par la loi.

Art. 15. L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans la convocation, le premier mercredi du mois de juin de chaque année à 10.00 heures.

Si la date de l'assemblée tombe sur un jour férié, elle se réunit le premier jour ouvrable qui suit.

Art. 16. Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par le conseil d'administration ou par le(s) commissaire(s). Elle doit être convoquée sur la demande écrite d'actionnaires représentant le cinquième du capital social.

Art. 17. Chaque action donne droit à une voix.

La société ne reconnaît qu'un propriétaire par action. Si une action de la société est détenue par plusieurs propriétaires en propriété indivise, la société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire.

Année sociale - Répartition des bénéfices

Art. 18. L'année sociale commence le premier janvier et finit le dernier jour du mois de décembre de chaque année.

Le conseil d'administration établit les comptes annuels tels que prévus par la loi.

Il remet ces pièces avec un rapport sur les activités de la société un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire au(x) commissaire(s).

Art. 19. Sur le bénéfice net de l'exercice, il est prélevé cinq pour cent au moins pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent du capital social.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration pourra verser des acomptes sur dividendes sous l'observation des règles y relatives.
L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé soit réduit.

Dissolution - Liquidation

Art. 20. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale, statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommées par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs.

Disposition générale

Art. 21. La loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société et se termine le 31 décembre 2005.

La première assemblée générale annuelle se tiendra en 2006.

Les premiers administrateurs et le(s) premier(s) commissaire(s) sont élus par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires suivant immédiatement la constitution de la société.

Par dérogation à l'article 7 des statuts, le premier président du conseil d'administration est nommé par l'assemblée générale extraordinaire désignant le premier conseil d'administration de la société.

Souscription et libération

Les mille (1.000) actions ont été souscrites comme suit:

1.- La société GALVEN INVESTORS S.A., prédésignée, neuf cent quatre-vingt-dix-huit actions	998
2.- Monsieur Jos Hemmer, prénommé, une action	1
3.- Monsieur Eric Leclerc, prénommé, une action	1

Total: mille actions 1.000

Toutes les actions ainsi souscrites ont été intégralement libérées par des versements en numéraire, de sorte que la somme de trente et un mille euros (31.000,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Constatation

Le notaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Frais

Les parties ont évalué les frais incombant à la société du chef de sa constitution à environ mille huit cents euros.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants, ès qualités qu'ils agissent, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ont à l'unanimité des voix, pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Le nombre d'administrateurs est fixé à trois (3).

Sont appelés aux fonctions d'administrateurs, leur mandat expirant à l'assemblée générale annuelle statutaire à tenir en 2010:

Administrateur de catégorie A:

- Monsieur Eric Leclerc, employé, né à Luxembourg, le 4 avril 1967, avec adresse professionnelle au 6A, Circuit de la Foire, L-1347 Luxembourg;

Administrateurs de catégorie B:

- Monsieur Jos Hemmer, employé, né à Luxembourg, le 15 août 1952, avec adresse professionnelle au 6A, Circuit de la Foire, L-1347 Luxembourg;

- Madame Martine Kapp, employée, née à Luxembourg, le 10 décembre 1960, avec adresse professionnelle au 6A, Circuit de la Foire, L-1347 Luxembourg.

Monsieur Eric Leclerc, prénommé, a été désigné président du conseil d'administration par l'assemblée générale extraordinaire.

Deuxième résolution

Le nombre de commissaires est fixé à un (1).

Est appelé aux fonctions de commissaire aux comptes, son mandat expirant à l'assemblée générale annuelle statutaire à tenir en 2010:

Monsieur Pascal Fabeck, employé, né à Arlon (Belgique), le 16 novembre 1968, avec adresse professionnelle au 6A, Circuit de la Foire, L-1347 Luxembourg.

Troisième résolution

L'adresse de la société est fixée au 2, rue Carlo Hemmer, L-1734 Luxembourg.

Le conseil d'administration est autorisé à changer l'adresse de la société à l'intérieur de la commune du siège social statuaire.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française; à la requête des mêmes personnes comparantes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture et traduction faite aux personnes comparantes, connues du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les mêmes personnes comparantes ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J. Hemmer, E. Leclerc, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 22 décembre 2004, vol. 889, fol. 92, case 5. – Reçu 310 euros.

Le Receveur ff. (signé): Oehmen.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 23 décembre 2004.

J.-J. Wagner.

(105907.3/239/354) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2004.

DREAMSPACE S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.

R. C. Luxembourg B 105.022.

STATUTES

In the year two thousand four, on the tenth day of December.

Before Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing in SANEM (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

1.- GALVEN INVESTORS S.A., a company governed by the laws of the British Virgin Islands, established and having its registered office in Akara Building 24, De Castro Street, Wickhams Cay I, Road Town, Tortola (British Virgin Islands), here represented by:

Mr Jos Hemmer, employee, with a professional address at 6A, Circuit de la Foire, L-1347 Luxembourg, by virtue of a proxy given in Luxembourg, on 8 December 2004;

2.- Mr Jos Hemmer, prenamed, acting in his own name;

3.- Mr Eric Leclerc, employee, with a professional address at 6A, Circuit de la Foire, L-1347 Luxembourg,

Prenamed proxy, being signed ne varietur by the appearing persons and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing persons, acting in their above stated capacities, have requested the undersigned notary to draw up the following Articles of Incorporation of a joint stock company (société anonyme) which the prenamed parties intend to organize among themselves.

Name - Registered office - Duration - Object - Capital

Art. 1. There is herewith formed a Luxembourg joint stock company («société anonyme») under the name of DREAMSPACE S.A.

Art. 2. The registered office is in Luxembourg-City.

The company may establish branches, subsidiaries, agencies or administrative offices in the Grand Duchy of Luxembourg as well as in foreign countries by a simple decision of the board of directors.

Without any prejudice of the general rules of law governing the termination of contracts, in case the registered office of the company has been determined by contract with third parties, the registered offices may be transferred to any other place within the municipality of the registered office, by a simple decision of the board of directors. The registered office may be transferred to any other municipality of the Grand Duchy of Luxembourg by a decision of the shareholders' meeting.

If extraordinary events of a political, economic or social character, likely to impair normal activity at the registered office or the easy communication between that office and foreign countries shall occur, or shall be imminent, the registered office may be provisionally transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such temporary measure shall, however, have no effect on the nationality of the company which, notwithstanding the provisional transfer of its registered office, shall remain a Luxembourg company.

One of the executive organs of the company, which has powers to commit the company for acts of daily management, shall make this declaration of transfer of the registered office and inform third parties.

Art. 3. The company is established for an unlimited period.

Art. 4. The company's object is to take participation, in any form whatsoever, in other Luxembourg or foreign enterprises; to acquire any securities and rights through participation, contribution, underwriting firm purchase or option, negotiation or in any other way and namely to acquire patents and licences, to manage and develop them; to grant to enterprises in which the company has an interest, any assistance, loans, advances or guarantees, to perform any operation which is directly or indirectly related to its purpose, however without taking advantage of the Act of July 31, 1929, on Holding Companies.

The company can perform all commercial, technical and financial operations, connected directly or indirectly to facilitate the accomplishment of its purpose in all areas as described above.

Art. 5. The subscribed capital of the company is fixed at thirty-one thousand euro (31,000.- EUR) divided into thousand (1.000) shares with a par value of thirty-one euro (31.- EUR) per share.

The shares are in registered or bearer form, at the option of the shareholders, subject to the restriction foreseen by law.

The company may, to the extent and under the terms permitted by law, redeem its own shares.

The subscribed capital of the company may be increased or reduced by a decision of the general meeting of shareholders voting with the same quorum as for the amendment of the articles of incorporation.

Board of directors and Statutory Auditors

Art. 6. The company is administered by a board of not less than three members, shareholders or not, who are elected for a term which may not exceed six years by the general meeting of shareholders and who can be dismissed at any time by the general meeting.

If the post of a director elected by the general meeting becomes vacant, the remaining directors thus elected, may provisionally fill the vacancy. In this case, the next general meeting will proceed to the final election.

Art. 7. The board of directors chooses among its members a chairman. If the chairman is unable to be present, his place will be taken by one of the directors present at the meeting designated to that effect by the board.

The meetings of the board of directors are convened by the chairman or by any two directors.

The board can only validly debate and take decisions if the majority of its members is present or represented, and only if, at least, one director of category A and one director of category B are present or represented in this majority. Proxies between directors are permitted; with the restriction that one director can only represent one of the member of the board of directors.

The directors may cast their vote on the points of the agenda by letter, telegram, telex or telefax, confirmed by letter.

Written resolutions approved and signed by all directors shall have the same effect as resolutions voted at the directors' meetings.

Art. 8. Decisions of the board are taken by an absolute majority of the votes cast.

Art. 9. The minutes of the meetings of the board of directors shall be signed by all the directors having assisted at the debates.

Copies or extracts shall be certified conform by one director or by a proxy.

Art. 10. The board of directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the company's interest. All powers not expressly reserved to the general shareholders' meeting by the law of August 10th, 1915, as subsequently modified, or by the present articles of incorporation of the company, fall within the competence of the board of directors.

Art. 11. The board of directors may delegate all or part of its powers concerning the daily management to members of the board or to third persons who need not be shareholders of the company. The delegation to a member of the board is subject to a previous authorization of the general meeting of shareholders.

The first person(s) to whom the daily management of the company is delegated to, may be elected at the first general meeting of shareholders.

Art. 12. Towards third parties, the company is in all circumstances committed either by the joint signatures of one director of category A and one director of category B, or by the sole signature of the delegate of the board acting within the limits of his powers. In its current relations with the public administration, the company is validly represented by one director, whose signature legally commits the company.

Art. 13. The company is supervised by one or several statutory auditors, shareholders or not, who are appointed by the general meeting, which determines their number and their remuneration, and who can be dismissed at any time.

The term of the mandate of the statutory auditor(s) is fixed by the general meeting of shareholders for a period not exceeding six years.

General meeting

Art. 14. The general meeting represents the whole body of shareholders. It has the most extensive powers to carry out or ratify such acts as may concern the corporation. The convening notices are made in the form and delays prescribed by law.

Art. 15. The annual general meeting will be held in the municipality of the registered office at the place specified in the convening notice on the first Tuesday in the month of June at 11.00 a.m..

If such day is a public holiday, the general meeting will be held on the next following business day.

Art. 16. The directors or the auditor(s) may convene an extraordinary general meeting. It must be convened at the written request of shareholders representing twenty percent of the company's share capital.

Art. 17. Each share entitles to the casting of one vote. The company will recognize only one holder for each share; in case a share is held by more than one person, the company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that share until one person has been appointed as sole owner in relation to the company.

Business Year - Distribution of profits

Art. 18. The business year begins on first day of January and ends on the last day of December of each year.

The board of directors draws up the annual accounts according to the legal requirements.

It submits these documents with a report of the company's activities to the statutory auditor(s) at least one month before the statutory general meeting.

Art. 19. At least five percent of the net profit for the financial year have to be allocated to the legal reserve fund. Such contribution will cease to be compulsory when the reserve fund reaches ten percent of the subscribed capital.

The remaining balance of the net profit is at the disposal of the general meeting.

Advances on dividends may be paid by the board of directors in compliance with the legal requirements.

The general meeting can decide to assign profits and distributable reserves to the amortization of the capital, without reducing the corporate capital.

Dissolution - Liquidation

Art. 20. The company may be dissolved by a decision of the general meeting voting with the same quorum as for the amendment of the articles of incorporation.

Should the company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, legal or physical persons, appointed by the general meeting which will specify their powers and remunerations.

General dispositions

Art. 21. The law of August 10, 1915 on Commercial Companies as subsequently amended shall apply in so far as these articles of incorporation do not provide for the contrary.

Transitory dispositions

The first financial year begins on the date of incorporation of the company and ends on December 31st, 2005.

The first annual general meeting shall be held in 2006.

The first directors and the first auditor(s) are elected by the extraordinary general shareholders' meeting that shall take place immediately after the incorporation of the company.

By deviation from article 7 of the articles of incorporation, the first chairman of the board of directors is designated by the extraordinary general shareholders' meeting that designates the first board of directors of the company.

Subscription and payment

The thousand (1,000) shares have been subscribed to as follows:

1.- GALVEN INVESTORS S.A., prenamed, nine hundred ninety-eight shares	998
2.- Mr Jos Hemmer, prenamed, one share	1
3.- Mr Eric Leclerc, prenamed, one share	1
Total: thousand shares	1.000

The subscribed shares have been entirely paid up in cash, so that the company has now at its disposal the amount of thirty-one thousand euro (31,000.- EUR) as was certified to the notary executing this deed.

Verification

The notary executing this deed declares that the conditions prescribed in art. 26 of the law on commercial companies of August 10th, 1915 as subsequently amended have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment.

Expenses

The amount of the expenses for which the company is liable as a result of its formation is approximately fixed at one thousand eight hundred euro.

Extraordinary general meeting

The above-named parties, acting in the here above stated capacities, representing the whole of the subscribed capital, considering themselves to be duly convened, then held an extraordinary general meeting and unanimously passed the following resolutions:

First resolution

The number of directors is fixed at three (3).

The following have been elected as directors, their mandate expiring at the annual general meeting to be held in 2010:

Director of category A:

- Mr Eric Leclerc, employee, born in Luxembourg, on 4 April 1967, with professional address at 6A, Circuit de la Foire, L-1347 Luxembourg;

Directors of category B:

- Mr Jos Hemmer, employee, born in Luxembourg, on 15 August 1952, with professional address at 6A, Circuit de la Foire, L-1347 Luxembourg;

- Mrs Martine Kapp, employee, born in Luxembourg, on 10 December 1960, with professional address at 6A, Circuit de la Foire, L-1347 Luxembourg.

Mr Eric Leclerc, prenamed, has been elected as chairman of the board of directors by the extraordinary general meeting.

Second resolution

The number of auditors is fixed at one (1).

The following has been appointed as statutory auditor, his mandate expiring at the annual general meeting to be held in 2010:

Mr Pascal Fabeck, employee, born in Arlon (Belgium), on 16 November 1968, with professional address at 6A, Circuit de la Foire, L-1347 Luxembourg.

Third resolution

The company's registered office is located at 2, rue Carlo Hemmer, L-1734 Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read and translated to the appearing persons known to the undersigned notary by their name, usual surname, civil status and residence, said appearing persons signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le dix décembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

1.- GALVEN INVESTORS S.A. une société régie par les lois des Iles Vierges Britanniques, établie et ayant son siège social à Akara Building 24, De Castro Street, Wickhams Cay I, Road Town, Tortola (Iles Vierges Britanniques), ici représentée par:

Monsieur Jos Hemmer, employé avec adresse professionnelle au 6A, Circuit de la Foire, L-1347 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg, le 8 décembre 2004.

2.- Monsieur Jos Hemmer, préqualifié, agissant en son nom personnel;

3.- Monsieur Eric Leclerc, employée, avec adresse professionnelle au 6A, Circuit de la Foire, L-1347 Luxembourg, La prédite procuration, après avoir été signée ne varietur par les personnes comparantes et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lesquelles personnes comparantes, agissant en leur susdite qualité, ont requis le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme que les parties prémentionnées vont constituer entre elles.

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes une société anonyme luxembourgeoise sous la dénomination DREAMSPACE S.A.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg-Ville.

Par simple décision du conseil d'administration, la société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Sans préjudice des règles du droit commun en matière de résiliation contractuelle, au cas où le siège de la société est établi par contrat avec des tiers, le siège de la société pourra être transféré sur simple décision du conseil d'administration à tout autre endroit de la commune du siège. Le siège social pourra être transféré dans toute autre lieu du pays par décision de l'assemblée générale.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se sont produits ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

Art. 3. La société est établie pour une durée illimitée.

Art. 4. La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés, luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière et notamment l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur, l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse, de tous concours, prêts, avances ou garanties, enfin toute activité et toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet, sans vouloir bénéficier du régime fiscal particulier organisé par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding.

La société peut également effectuer toutes opérations commerciales, techniques et financières se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus de nature à en faciliter la réalisation.

Art. 5. Le capital souscrit est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR) divisé en mille (1.000) actions d'une valeur nominale de trente et un euros (31,- EUR) par action.

Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire, sous réserve des restrictions prévues par la loi.

La société peut, dans la mesure et aux conditions prescrites par la loi, racheter ses propres actions.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

Administration - Surveillance

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans par l'assemblée générale des actionnaires et toujours révocables par elle.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 7. Le conseil d'administration élit parmi ses membres un président. En cas d'empêchement du président, l'administrateur désigné à cet effet par les administrateurs présents, le remplace.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou sur la demande de deux administrateurs.

Le conseil d'administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée et uniquement si, au moins un administrateur de catégorie A et un administrateur de catégorie B sont présents ou représentés dans cette majorité. Le mandat entre administrateurs étant admis sans qu'un administrateur ne puisse représenter plus d'un de ses collègues.

Les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par lettre, télégramme, télex ou téléfax, ces trois derniers étant à confirmer par écrit.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

Art. 8. Toute décision du conseil est prise à la majorité absolue des membres présents ou représentés.

Art. 9. Les procès-verbaux des séances du conseil d'administration sont signés par les membres présents aux séances.

Les copies ou extraits seront certifiés conformes par un administrateur ou par un mandataire.

Art. 10. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale.

Art. 11. Le conseil d'administration pourra déléguer tout ou partie de ses pouvoirs de gestion journalière à des administrateurs ou à des tierces personnes qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires de la société. La délégation à un administrateur est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

La (Les) première(s) personne(s) à qui sera (seront) déléguée(s) la gestion journalière peut (peuvent) être nommée(s) par la première assemblée générale des actionnaires.

Art. 12. Vis-à-vis des tiers, la société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs, dont obligatoirement une signature d'un administrateur de catégorie A et une signature d'un administrateur de catégorie B, ou par la signature individuelle d'un délégué du conseil dans les limites de ses pouvoirs. La signature d'un seul administrateur sera toutefois suffisante pour représenter valablement la société dans ses rapports avec les administrations publiques.

Art. 13. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et leur rémunération.

La durée du mandat de commissaire est fixée par l'assemblée générale. Elle ne pourra cependant dépasser six années.

Assemblée générale

Art. 14. L'assemblée générale réunit tous les actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales. Les convocations se font dans les formes et délais prévus par la loi.

Art. 15. L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans la convocation, le premier mardi du mois de juin de chaque année à 11.00 heures.

Si la date de l'assemblée tombe sur un jour férié, elle se réunit le premier jour ouvrable qui suit.

Art. 16. Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par le conseil d'administration ou par le(s) commissaire(s). Elle doit être convoquée sur la demande écrite d'actionnaires représentant le cinquième du capital social.

Art. 17. Chaque action donne droit à une voix.

La société ne reconnaît qu'un propriétaire par action. Si une action de la société est détenue par plusieurs propriétaires en propriété indivise, la société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire.

Année sociale - Répartition des bénéfices

Art. 18. L'année sociale commence le premier janvier et finit le dernier jour du mois de décembre de chaque année.

Le conseil d'administration établit les comptes annuels tels que prévus par la loi.

Il remet ces pièces avec un rapport sur les activités de la société un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire au(x) commissaire(s).

Art. 19. Sur le bénéfice net de l'exercice, il est prélevé cinq pour cent au moins pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent du capital social.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration pourra verser des acomptes sur dividendes sous l'observation des règles y relatives.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé soit réduit.

Dissolution - Liquidation

Art. 20. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale, statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommées par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs.

Disposition générale

Art. 21. La loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société et se termine le 31 décembre 2005.

La première assemblée générale annuelle se tiendra en 2006.

Les premiers administrateurs et le(s) premier(s) commissaire(s) sont élus par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires suivant immédiatement la constitution de la société.

Par dérogation à l'article 7 des statuts, le premier président du conseil d'administration est nommé par l'assemblée générale extraordinaire désignant le premier conseil d'administration de la société.

Souscription et libération

Les mille (1.000) actions ont été souscrites comme suit:

1.- La société GALVEN INVESTORS S.A., prédésignée, neuf cent quatre-vingt-dix-huit actions	998
2.- Monsieur Jos Hemmer, prénommé, une action	1
3.- Monsieur Eric Leclerc, prénommé, une action.	1
Total: mille actions	<u>1.000</u>

Toutes les actions ainsi souscrites ont été intégralement libérées par des versements en numéraire, de sorte que la somme de trente et un mille euros (31.000,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Constatation

Le notaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Frais

Les parties ont évalué les frais incombant à la société du chef de sa constitution à environ mille huit cents euros.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants, ès qualités qu'ils agissent, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ont à l'unanimité des voix, pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Le nombre d'administrateurs est fixé à trois (3).

Sont appelés aux fonctions d'administrateurs, leur mandat expirant à l'assemblée générale annuelle statutaire à tenir en 2010:

Administrateur de catégorie A:

- Monsieur Eric Leclerc, employé, né à Luxembourg, le 4 avril 1967, avec adresse professionnelle au 6A, Circuit de la Foire, L-1347 Luxembourg;

Administrateurs de catégorie B:

- Monsieur Jos Hemmer, employé, né à Luxembourg, le 15 août 1952, avec adresse professionnelle au 6A, Circuit de la Foire, L-1347 Luxembourg;

- Madame Martine Kapp, employée, née à Luxembourg, le 10 décembre 1960, avec adresse professionnelle au 6A, Circuit de la Foire, L-1347 Luxembourg.

Monsieur Eric Leclerc, prénommé, a été désigné président du conseil d'administration par l'assemblée générale extraordinaire.

Deuxième résolution

Le nombre de commissaires est fixé à un (1).

Est appelé aux fonctions de commissaire aux comptes, son mandat expirant à l'assemblée générale annuelle statutaire à tenir en 2010:

Monsieur Pascal Fabeck, employé, né à Arlon (Belgique), le 16 novembre 1968, avec adresse professionnelle au 6A, Circuit de la Foire, L-1347 Luxembourg.

Troisième résolution

L'adresse de la société est fixée au 2, rue Carlo Hemmer, L-1734 Luxembourg.

Le conseil d'administration est autorisé à changer l'adresse de la société à l'intérieur de la commune du siège social statutaire.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française; à la requête des mêmes personnes comparantes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture et traduction faite aux personnes comparantes, connues du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les mêmes personnes comparantes ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J. Hemmer, E. Leclerc, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 22 décembre 2004, vol. 889, fol. 92, case 4. – Reçu 310 euros.

Le Receveur ff. (signé): Oehmen.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 23 décembre 2004.

J.-J. Wagner.

(105946.3/239/355) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2004.

SODECOM HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 33.723.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue extraordinairement ce 28 décembre 2004 que:

- Monsieur François Winandy, Diplômé EDHEC, demeurant professionnellement à Luxembourg;

- Madame Mireille Gehlen, Licenciée en Administration des Affaires, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Sont réélus Administrateurs pour une durée de six années, leurs mandats prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2009;

Que:

- Monsieur Thierry Jacob, Diplômé de l'Institut Commercial de Nancy, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Est élu Administrateur pour une durée de six années, son mandat prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2009;

Et que:

- Monsieur Rodolphe Gerbes, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Est élu Commissaire aux Comptes pour une durée de six années, son mandat prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2009;

Luxembourg, le 28 décembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2004, réf. LSO-AX08765. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(107185.3/802/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2004.

PINA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.

R. C. Luxembourg B 68.685.

—
Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 3 mai 2004

1. Renouvellement des mandats du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes:

Conseil d'Administration:

- Monsieur Armand Distave, Conseiller Economique et Fiscal, demeurant à Luxembourg;

- Monsieur Raymond le Lourec, Conseiller Fiscal, demeurant à Luxembourg;

- Monsieur Max Galowich, Juriste, demeurant à Luxembourg.

Commissaire aux Comptes:

- LUX-AUDIT S.A., avec siège 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.

Les mandats viendront à expiration à la clôture de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra à la date prévue dans les statuts.

Luxembourg, le 3 mai 2004.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2004, réf. LSO-AX06184. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(004870.3/3083/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2005.

14378

LOUIS XIV S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 52.730.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement en date du 28 décembre 2004, que:

Décharge spéciale est donnée à Monsieur François Winandy, Administrateur, pour l'exercice de son mandat jusqu'au jour de sa démission.

Sont élus et réélus Administrateurs jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2009:

- Monsieur Thierry Jacob, diplômé de l'Institut Commercial de Nancy, demeurant professionnellement à Luxembourg.

- Madame Mireille Gehlen, licenciée en Administration des Affaires, demeurant professionnellement à Luxembourg.

- Monsieur Marco Theodoli, Administrateur de sociétés, demeurant au 21, Via Nassa, CH-6901.

Est réélu Commissaire aux Comptes pour la même période:

Monsieur Michele Romerio, Comptable, demeurant à Carabella, 26, CH-6582 Pianezzo.

Luxembourg, le 28 décembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2004, réf. LSO-AX08788. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(107189.3/802/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2004.

ROMA PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 74.473.

—
Par décision de l'Assemblée Générale prise en date du 1^{er} décembre 2004:

- ont été nommés administrateurs:

Monsieur Cornelis Johannes Vrolijks, conseiller, demeurant à Portugal, 3130-223 Soure, Casal de Almeida, Vinha da Rainha, Rua de Cima s/n.

La société anonyme de droit luxembourgeois PROFILINE LUXEMBOURG, S.A., ayant son siège social à L-6312 Beaufort, 104, route d'Eppeldorf;

en remplaçant Monsieur J.J. Geusebroek et SELINE MANAGEMENT LIMITED.

- a été nommé administrateur délégué Monsieur Cornelis Johannes Vrolijks, prénommé, en remplaçant Monsieur J.J. Geusebroek;

- est appelé aux fonctions de commissaire: La société de droit luxembourgeois VISION CONSULTANCY, S.A., ayant son siège social à L-6312 Beaufort, 104, route d'Eppeldorf, en remplaçant DE RAADSLIJN (LUXEMBOURG), S.A.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2004, réf. LSO-AX08881. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(107231.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2004.

C&P INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 38.778.

—
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire le 8 avril 2004
tenue extraordinairement au siège social le 14 octobre 2004*

1. L'assemblée générale accepte la démission de l'administrateur Mme Sandrine Klusa avec effet immédiat et nomme en son remplacement Mme Frédérique Vigneron, demeurant à Luxembourg.

Son mandat s'achèvera à l'issue de l'assemblée de l'an 2006.

Luxembourg, le 14 octobre 2004.

Pour C&P INTERNATIONAL S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2004, réf. LSO-AX03470. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(004571.3/744/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2005.

14379

STORIA FINANCE S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 64.794.

Par décision de l'Assemblée Générale prise en date du 1^{er} décembre 2004:

- ont été nommés administrateurs:

Monsieur Cornelis Johannes Vrolijks, conseiller, demeurant à Portugal, 3130-223 Soure, Casal de Almeida, Vinha da Rainha, Rua de Cima s/n.

La société anonyme de droit luxembourgeois PROFILINE LUXEMBOURG, S.A., ayant son siège social à L-6312 Beaufort, 104, route d'Epeldorf.

La société anonyme de droit luxembourgeois IDEA DESK (LUXEMBOURG), S.A., ayant son siège social à L-1521 Luxembourg, 144, rue Adolphe Fischer

en remplaçant Monsieur J.J. Geusebroek, MARCH MANAGEMENT, S.A. et INDICA INVESTMENTS, S.A.

- a été nommé administrateur délégué Monsieur Cornelis Johannes Vrolijks, prénommé, en remplaçant Monsieur J.J. Geusebroek.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2004, réf. LSO-AX08880. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(107234.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2004.

WAKNER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 65.669.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 23 décembre 2004

Résolutions

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2004 comme suit:

Conseil d'administration:

- MM. Marco Bus, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur
Stefano Ciccarello, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur
Pietro Feller, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur

Commissaire aux comptes:

H.R.T. REVISION, S.à r.l., 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2004, réf. LSO-AX08759. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(107256.3/024/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2004.

S.C.I. BRAGER, Société Civile Immobilière.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 165, rue de Merl.

Constatation de cession des parts sociales

Suite à une cession des parts sociales de la société civile immobilière BRAGER S.C.I., signée sous seing privé en date du 17 avril 2003, le capital social de la société est désormais réparti comme suit:

Monsieur Romain Gerard	50 parts
Madame Tina Bottler-Gerard	50 parts
Total	100 parts

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 avril 2003.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 2005, réf. LSO-BA01035. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(004627.3/503/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2005.

ECO ELECTRICA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 25.000,00.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 67.948.

Suite à une décision de l'Associé Unique prise en date du 13 décembre 2004, Monsieur Vincent Richard Harris, résidant à Ashlea, Whiteway View, Stratton, Cirencester, Glos, GL7 2HY, Royaume-Uni, Monsieur Michael John Gilbert, résidant au 6 The Cleeve, Corsham, Wiltshire, SN13 9JG, Royaume-Uni, et Monsieur Yoshihisa Fujimura, résidant à 6-24-10 Matsubara, Setagaya-ku, Tokoy, Japon ont été nommés, pour une durée indéterminée, Gérants A de la société en remplacement de Monsieur John K. Deshong, Monsieur Steven D. Eisenberg et Monsieur John P. Finneran Jr.

Le Conseil de gérance de la société se compose désormais comme suit:

Monsieur Vincent Richard Harris, Gérant A,
Monsieur Michale John Gilbert, Gérant A,
Monsieur Yoshihisa Fujimura, Gérant A,
Monsieur Hans De Graaf, Gérant B,
Monsieur Carl Speecke, Gérant B,
UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., Gérant B.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 17 décembre 2004.

Pour ECO ELECTRICA, S.à r.l.

C. Speecke
Gérant B

Enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2004, réf. LSO-AX05751. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(107283.3/029/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2004.

**MAXXIUM LUXEMBOURG, S.A., Société Anonyme,
(anc. ACOM, S.A.).**

Siège social: L-1415 Luxembourg, 7, rue de la Déportation.
R. C. Luxembourg B 7.910.

EXTRAIT

Il ressort de l'assemblée générale ordinaire du 9 septembre 2004 que les organes de la société sont les suivants, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 30 juin 2005:

Conseil d'Administration:

- Monsieur Yves Bour, né au Luxembourg, Pétange, le 17 avril 1948 et demeurant au 34, rue du Traité de Londres, L-4989 Sanem;
- Monsieur Marc Tillon, né en Belgique, Alost, le 5 juillet 1956 et demeurant à Conjoux, 44, B-5590 Ciney;
- Monsieur Pierre de Viel Castel, né en Espagne, Madrid, le 30 mars 1946 et demeurant à van Breestraap, 150 II, NL-1017 ZW, Amsterdam, Pays-Bas.

Réviseur d'entreprises:

ERNST&YOUNG, Société Anonyme, 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach, R.C.S. Luxembourg B no 47.771.

Pour extrait conforme

MAXXIUM LUXEMBOURG

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2004, réf. LSO-AX08758. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(107301.3/556/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2004.

WAGNER, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6235 Beidweiler, 10, rue Neuve.
R. C. Luxembourg B 24.326.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 10 janvier 2005, réf. LSO-BA01781, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 janvier 2005.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(004666.3/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2005.

ODESSA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 78.700.

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 avril 2003, les démissions de leurs fonctions d'administrateurs de Messieurs Michal Wittmann et Klaus Krumnau ont été acceptées. Décharge pleine et entière leurs a été accordé pour la période de leur mandat.

Cette même Assemblée a accepté aux fonctions d'administrateurs Monsieur Bastiaan Schreuders, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg et Monsieur Colm Smith, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg. Les nouveaux administrateurs termineront le mandat de leurs prédécesseurs et prendra fin en 2006.

Le conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

- Monsieur Paul Van Lienden, Administrateur
- Monsieur Bastiaan Schreuders, Administrateur
- Monsieur Colm Smith, Administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 décembre 2004.

Pour ODESSA, S.A.

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l.

Administrateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2004, réf. LSO-AX08185. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(107308.3/029/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2004.

CLARENCE CONCEPT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9164 Lipperscheid, 21, Haaptstrooss.
R. C. Diekirch B 6.332.

Décision de l'associé unique en date du 23 novembre 2004

L'associé unique de la société à responsabilité limitée CLARENCE CONCEPT S.à r.l., a décidé, en date du 23 novembre 2004, de prendre la résolution suivante:

- Le siège social est transféré avec effet immédiat à l'adresse suivante: L-9164 Lipperscheid, 21, Haaptstrooss.

Lipperscheid, le 23 novembre 2004.

Pour extrait conforme

K. Cloostermans-Huwaert

Enregistré à Luxembourg, le 7 décembre 2004, réf. LSO-AX02038. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(904072.3/503/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 décembre 2004.

CYBERNETECH-AUTOMATION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9772 Troine, 72, rue de l'Ecole.
R. C. Luxembourg B 47.330.

Constituée par-devant M^e Christine Doerner, notaire de résidence à Bettembourg, en date du 7 avril 1994, acte publié au Mémorial C n° 306 du 18 août 1994, modifiée par-devant le même notaire en date du 5 août 1994, acte publié au Mémorial C n° 511 du 8 décembre 1994, modifiée par-devant le même notaire en date du 19 avril 1995, acte publié au Mémorial C n° 375 du 8 août 1995, modifiée par-devant le même notaire en date du 9 juin 1997, acte publié au Mémorial C n° 544 du 3 octobre 1997, modifiée par-devant le même notaire en date du 10 novembre 1998, acte publié au Mémorial C n° 77 du 8 février 1999 modifiée par acte sous-seing privé en date du 15 novembre 2001, l'avis afférent a été publié au Mémorial C n° 619 du 20 avril 2002.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 16 décembre 2004, réf. LSO-AX04884, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 décembre 2004.

Pour CYBERNETECH-AUTOMATION, S.à r.l.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

(904074.3/1261/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 décembre 2004.

ATELIERS HOFFMANN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9291 Diekirch, 7, rue Walebroch.
R. C. Luxembourg B 103.214.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 18 novembre 2004, réf. LSO-AW04300, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ATELIERS HOFFMANN, S.à r.l.

Signature

(904075.3/231/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 décembre 2004.

ATELIERS HOFFMANN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9291 Diekirch, 7, rue Walebroch.
R. C. Luxembourg B 103.214.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 18 novembre 2004, réf. LSO-AW04301, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ATELIERS HOFFMANN, S.à r.l.

Signature

(904076.3/231/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 décembre 2004.

THE YELLOW CAFE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9051 Ettelbruck, 96, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 102.245.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 10 décembre 2004, réf. DSO-AX00080, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 20 décembre 2004.

Pour EURO-ASSOCIATES S.A.

Signature

(904077.3/1051/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 décembre 2004.

CAFE MICHE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9213 Diekirch, 8, rue Brabant.
R. C. Luxembourg B 92.186.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 10 décembre 2004, réf. DSO-AX00081, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 20 décembre 2004.

Pour EURO-ASSOCIATES S.A.

Signature

(904078.3/1051/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 décembre 2004.

TRANSPORTS ROSSI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 120A, route de Stavelot.
R. C. Luxembourg B 91.508.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 16 décembre 2004, réf. DSO-AX00136, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 21 décembre 2004.

Pour la société

COFINOR S.A.

Un mandataire

Signature

(904095.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 décembre 2004.

ID & A, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9371 Gilsdorf, 22, rue des Jardins.
R. C. Luxembourg B 96.240.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 16 décembre 2004, réf. DSO-AX00123, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 20 décembre 2004.

Pour EURO-ASSOCIATES S.A.

Signature

(904079.3/1051/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 décembre 2004.

M.E.L. CONSULTANTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9764 Marnach, 12, rue de Marbourg.
R. C. Luxembourg B 99.582.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 8 décembre 2004, réf. DSO-AX00039, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 décembre 2004.

Signature.

(904082.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 décembre 2004.

JET LINK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9764 Marnach, 12, rue de Marbourg.
R. C. Luxembourg B 98.061.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 8 décembre 2004, réf. DSO-AX00040, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 décembre 2004.

Signature.

(904083.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 décembre 2004.

GLOBAL MULTIMEDIA ASSOCIATES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9764 Marnach, 12, rue de Marbourg.
R. C. Luxembourg B 97.228.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 8 décembre 2004, réf. DSO-AX00034, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 décembre 2004.

Signature.

(904085.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 décembre 2004.

**FILAINE S.A., Société Anonyme,
(anc. SEFIT SERVICES S.A.).**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 79.225.

EXTRAIT

Suite à un changement d'adresse, le commissaire HRT REVISION S.à r.l., est désormais domicilié à:

- 23, val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg le 11 février 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 janvier 2005, réf. LSO-BA03090. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(004848.3/727/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2005.

P.M. MANAGEMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9764 Marnach, 12, rue de Marbourg.
R. C. Luxembourg B 99.580.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 8 décembre 2004, réf. DSO-AX00035, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 décembre 2004.

Signature.

(904086.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 décembre 2004.

ROTOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9764 Marnach, 12, rue de Marbourg.
R. C. Luxembourg B 92.354.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 8 décembre 2004, réf. DSO-AX00036, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 décembre 2004.

Signature.

(904087.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 décembre 2004.

LUX-PHARMA CONSULTING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8399 Windhof, 9, route des 3 Cantons.
R. C. Luxembourg B 75.253.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 8 décembre 2004, réf. DSO-AX00037, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 décembre 2004.

Signature.

(904088.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 décembre 2004.

IMMOBILIERE CECCON, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6557 Dickweiler, 5, rue d'Echternach.
R. C. Luxembourg B 100.810.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 16 décembre 2004, réf. LSO-AX04789, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 décembre 2004.

Signature.

(904098.3/619/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 décembre 2004.

GVA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 100.569.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administrateurs tenue en date du 18 novembre 2004, que conformément à l'article 7 de l'acte de constitution M^e Tom Felgen, 41, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg, né le 14 décembre 1971 à Luxembourg, a été nommé administrateur de la société (coopté) en remplaçant M^e Lennart Stenke, 6, rue Heine, L-1720 Luxembourg, administrateur démissionnaire. Le mandat se terminera à l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 décembre 2004.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2004, réf. LSO-AX07668. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(004827.3/263/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2005.

GARAGE SCHNEIDERS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6450 Echternach, 17, rue de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 99.430.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 16 décembre 2004, réf. LSO-AX04786, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 décembre 2004.

Signature.

(904099.3/619/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 décembre 2004.

MAXI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6557 Dickweiler, 5, rue d'Echternach.
R. C. Diekirch B 5.028.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 16 décembre 2004, réf. LSO-AX04788, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 décembre 2004.

Signature.

(904100.3/619/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 décembre 2004.

ZENS & CIE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7661 Medernach, 21, rue de Larochette.
R. C. Luxembourg B 92.766.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 20 décembre 2004, réf. LSO-AX5394, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ZENS & CIE, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

Signatures

(904101.3/514/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 décembre 2004.

AUBERGE BENNI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9227 Diekirch, 13, Esplanade.
R. C. Luxembourg B 94.777.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 21 décembre 2004, réf. DSO-AX00263, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 22 décembre 2004.

Pour la société

COFINOR S.A.

Un mandataire

Signature

(904119.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 décembre 2004.

RESTAURANT BRASSERIE CHEZ TONY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9125 Schieren, 89, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 102.694.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 21 décembre 2004, réf. DSO-AX00262, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 22 décembre 2004.

Pour la société

COFINOR S.A.

Un mandataire

Signature

(904120.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 décembre 2004.

TOYS MARKET SCHMËTT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9964 Huldange, 2, rue de Stavelot.
R. C. Diekirch B 5.228.

Réunion du Conseil d'Administration du 30 novembre 2004

Se sont réunis les membres du conseil d'administration de la société anonyme TOYS MARKET SCHMËTT S.A. avec siège social à L-9964 Huldange, 37, rue de Stavelot, à savoir:

- a) Monsieur Ernest Schmitz, commerçant, demeurant à L-9964 Huldange, 2, rue de Stavelot;
- b) Madame Annette Knauf, épouse Schmitz, sans état particulier, demeurant à L-9964 Huldange, 2, rue de Stavelot;
- c) Madame Liliane Herbrandt, employée privée, demeurant à B-4790 Burg-Reuland, Durler, 1 (Belgique).

Lesquels, après avoir déclaré se considérer comme dûment convoqués, ont pris à l'unanimité la résolution suivante:
De l'accord de l'assemblée générale des actionnaires ils désignent Monsieur Ernest Schmitz, prénommé, au poste d'administrateur-délégué.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2004, réf. DSO-AX00095. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): C. Ries.

(904112.2//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 décembre 2004.

GIRASSOL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9370 Gilsdorf, 4, rue Principale.
R. C. Luxembourg B 102.963.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 21 décembre 2004, réf. DSO-AX00260, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 22 décembre 2004.

Pour la société
COFINOR S.A.
Un mandataire
Signature

(904121.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 décembre 2004.

CHEZ PAULA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9047 Ettelbruck, 40, rue Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 102.382.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 21 décembre 2004, réf. DSO-AX00259, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 22 décembre 2004.

Pour la société
COFINOR S.A.
Un mandataire
Signature

(904122.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 décembre 2004.

DEXIA RE, Société Anonyme.

Siège social: L-1253 Luxembourg, 2, rue Nicolas Bové.
R. C. Luxembourg B 49.464.

Extrait du Conseil d'Administration tenu au siège social le 29 octobre 2004

Le conseil accepte la démission de Monsieur Luc Berg en date du 6 juillet dernier et décide de coopter en remplacement EURCO S.A., représentée par Rudy Paridaens, jusqu'à l'assemblée générale qui statuera sur les comptes 2004.

H. Azijn
Directeur Délégué

Enregistré à Luxembourg, le 13 janvier 2005, réf. LSO-BA03423. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(004665.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2005.

MUM MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9901 Troisvierges, 36, rue Joseph Conrad.
R. C. Diekirch B 6000.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 8 décembre 2004 de la S.A. MUM MANAGEMENT tenue à Troisvierges que:

- La société anonyme EUROPE FIDUCIAIRE, sise à L-1361 Luxembourg, 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne est révoquée de ses fonctions de commissaire aux comptes. Décharge lui est donnée pour l'exécution de son mandat.
- Est nommée commissaire aux comptes en remplacement, la société SMC S.à r.l., sise à L-9991 Weiswampach maison 150.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 8 décembre 2004.

FIDUCIAIRE LUCIEN FUNCK, S.à r.l.

Bureau Comptable et Fiscal

Signature

Enregistré à Diekirch, le 10 décembre 2004, réf. DSO-AX00073. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(904114.3/557/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 décembre 2004.

MICROTRADE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.
R. C. Luxembourg B 23.760.

Suite à la modification de la raison sociale et à son déménagement, il y a lieu de mentionner comme associé unique CYBERGUN S.A., 11, rue du Petit Pont, F-75005 Paris.

Suite au changement de son adresse, il y lieu de mentionner comme gérant Monsieur Jérôme Marsac, adresse professionnelle: 3, rue des Foyers, L-1537 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 janvier 2005.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 janvier 2005, réf. LSO-BA00383. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(004660.3/502/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2005.

RIBAMAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9042 Ettelbruck, 2, rue de l'Etoile.
R. C. Luxembourg B 91.693.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 21 décembre 2004, réf. DSO-AX00231, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 22 décembre 2004.

Pour la société

COFINOR S.A.

Un mandataire

Signature

(904123.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 décembre 2004.

LUCOMA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9519 Wiltz, 2, route d'Ettelbruck.
R. C. Luxembourg B 98.985.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 21 décembre 2004, réf. DSO-AX00204, a été déposé au greffe d'arrondissement de et à Diekirch, le 23 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

LUCOMA S.A.

Signature

(904164.3/557/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 23 décembre 2004.

ANDERSON INVEST S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-9227 Diekirch, 50, Esplanade.
R. C. Luxembourg B 95.798.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 21 décembre 2004, réf. DSO-AX00226, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 22 décembre 2004.

Pour la société
COFINOR S.A.
Un mandataire
Signature

(904124.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 décembre 2004.

ICREM HOLDING A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-9227 Diekirch, 50, Esplanade.
R. C. Luxembourg B 93.507.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 21 décembre 2004, réf. DSO-AX00225, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 22 décembre 2004.

Pour la société
COFINOR S.A.
Un mandataire
Signature

(904125.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 décembre 2004.

HADE INTERNATIONAL S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-9227 Diekirch, 50, Esplanade.
R. C. Luxembourg B 93.268.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 21 décembre 2004, réf. DSO-AX00224, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 22 décembre 2004.

Pour la société
COFINOR S.A.
Un mandataire
Signature

(904126.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 décembre 2004.

**S.E.F.I.T., SOCIETE EUROPEENNE POUR LE FINANCEMENT D'INITIATIVES TEXTILES,
Société Anonyme.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 52.995.

EXTRAIT

Suite à un changement d'adresse, le commissaire HRT REVISION S.à r.l., est désormais domicilié à:
- 23, val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 février 2005.

Pour extrait conforme
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 janvier 2005, réf. LSO-BA03089. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(004851.3/727/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2005.

NORD-INVEST HOLDING S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-9905 Troisvierges, 38, Grand-rue.

R. C. Diekirch B 4.625.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 21 décembre 2004, réf. DSO-AX00217, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 22 décembre 2004.

Pour la société

COFINOR S.A.

Un mandataire

Signature

(904127.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 décembre 2004.

WEPAS HOLDING A.G., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-9227 Diekirch, 50, Esplanade.

R. C. Luxembourg B 93.280.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 21 décembre 2004, réf. DSO-AX00216, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 22 décembre 2004.

Pour la société

COFINOR S.A.

Un mandataire

Signature

(904128.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 décembre 2004.

SILVERWALL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9227 Diekirch, 50, Esplanade.

R. C. Luxembourg B 94.528.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 21 décembre 2004, réf. DSO-AX00214, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 22 décembre 2004.

Pour la société

COFINOR S.A.

Un mandataire

Signature

(904129.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 décembre 2004.

BARBACANE CHARTER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 86.142.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg le 10 janvier 2005 que:

- L'Assemblée décide de révoquer l'Administrateur Monsieur Pascal Wiscour-Contier, licencié en sciences commerciales et financières, élisant domicile au 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, en sa qualité d'administrateur. Décharge lui sera accordée lors de la prochaine Assemblée Générale clôturant l'exercice au 31 décembre 2003.

- L'Assemblée décide d'élire en remplacement de l'administrateur révoqué, Monsieur Arnaud Bezzina, directeur financier, élisant domicile au 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg. Son mandat est confirmé en date de ce jour et prendra fin lors de l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2005.

Pour réquisition

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 janvier 2005, réf. LSO-BA03329. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(005012.3/2329/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2005.

TRADEMETAL CO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6475 Echternach, 11, rue Rabatt.

R. C. Luxembourg B 103.089.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 2004, réf. LSO-AX05199, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 23 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 23 décembre 2004.

J. Welschbillig
Gérant technique

(904152.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 23 décembre 2004.

TRADEMETAL CO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6475 Echternach, 11, rue Rabatt.

R. C. Luxembourg B 103.089.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 2004, réf. LSO-AX05203, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 23 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 23 décembre 2004.

J. Welschbillig
Gérant technique

(904151.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 23 décembre 2004.

TRADEMETAL CO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6475 Echternach, 11, rue Rabatt.

R. C. Luxembourg B 103.089.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 2004, réf. LSO-AX05206, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 23 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 23 décembre 2004.

J. Welschbillig
Gérant technique

(904150.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 23 décembre 2004.

TRADEMETAL CO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6475 Echternach, 11, rue Rabatt.

R. C. Luxembourg B 103.089.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 2004, réf. LSO-AX05209, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 23 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 23 décembre 2004.

J. Welschbillig
Gérant technique

(904149.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 23 décembre 2004.

MENUISERIE B. PETERS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9906 Troisvierges, 6, rue Staedtgen.

R. C. Luxembourg B 102.564.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 16 décembre 2004, réf. DSO-AX00306, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 23 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 23 décembre 2004.

Signatures

(904167.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 23 décembre 2004.

SA DES EAUX MINERALES DE BECKERICH, Société Anonyme.

Siège social: L-8522 Beckerich, 8, Jos Seyler Strooss.
R. C. Luxembourg B 93.693.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 31 août 2004, réf. LSO-AT06804, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 23 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 décembre 2004.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(904170.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 23 décembre 2004.

S.A. DES EAUX MINERALES GAZEIFIEES DE BECKERICH, Société Anonyme.

Siège social: L-8522 Beckerich, 8, rue Jos Seyler Strooss.
R. C. Luxembourg B 93.692.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 31 août 2004, réf. LSO-AT06805, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 23 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 décembre 2004.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(904171.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 23 décembre 2004.

BECKERICH PREFORMES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8522 Beckerich, 8, rue Jos Seyler Strooss.
R. C. Luxembourg B 93.691.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 31 août 2004, réf. LSO-AT06802, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 23 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 décembre 2004.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(904172.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 23 décembre 2004.

MARKET HOLDING INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.
R. C. Luxembourg B 29.480.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 3 mai 2004

1. Renouvellement des mandats du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes:

Conseil d'Administration:

- Monsieur Armand Distave, Conseiller Economique et Fiscal, demeurant à Luxembourg;
- Monsieur Raymond le Lourec, Conseiller Fiscal, demeurant à Luxembourg;
- Monsieur Max Galowich, Juriste, demeurant à Luxembourg.

Commissaire aux Comptes:

- LUX-AUDIT S.A., avec siège 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.

Les mandats viendront à expiration à la clôture de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra à la date prévue dans les statuts.

Luxembourg, le 3 mai 2004.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2004, réf. LSO-AX06185. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(004872.3/3083/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2005.

SEA BOOSTER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9483 Rodange, 2222, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 94.851.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 21 décembre 2004, réf. DSO-AX00261, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 23 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 23 décembre 2004.

Pour la société
COFINOR S.A.
Un mandataire
Signature

(904173.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 23 décembre 2004.

FRENTEX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9168 Mertzig, 27, rue Principale.
R. C. Luxembourg B 97.263.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 21 décembre 2004, réf. DSO-AX00258, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 23 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 23 décembre 2004.

Pour la société
COFINOR S.A.
Un mandataire
Signature

(904174.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 23 décembre 2004.

FREDERICK WEISS & ASSOCIATES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6685 Mertert, 3A, rue du Port.
R. C. Luxembourg B 89.530.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 10 janvier 2005, réf. LSO-BA01778, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 janvier 2005.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES
Signature

(004672.3/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2005.

MITOMA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.
R. C. Luxembourg B 68.023.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 mai 2004

Conseil d'Administration:

- Monsieur Max Galowich, Juriste, demeurant à Luxembourg;
- Monsieur Raymond le Lourec, Conseiller Fiscal, demeurant à Luxembourg;
- Monsieur Jean-Paul Frank, Expert comptable, demeurant à Luxembourg.

Commissaire aux Comptes:

- LUX-AUDIT S.A., avec siège 57, avenue de la Faiencerie, L-1510 Luxembourg.

Les mandats viendront à expiration à la clôture de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra à la date prévue dans les statuts.

Luxembourg, le 10 mai 2004.

Pour extrait conforme
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2004, réf. LSO-AX06187. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(004878.3/3083/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2005.

DAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.
R. C. Luxembourg B 17.995.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 10 janvier 2005, réf. LSO-BA01629, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 janvier 2005.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(004677.3/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2005.

BICI EUROPE DESIGN S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.
R. C. Luxembourg B 60.535.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 4 janvier 2005, réf. LSO-BA00392, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 janvier 2005.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(004679.3/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2005.

I.G. S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftsitz: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.
H. R. Luxemburg B 80.544.

Die Vorstandsmitglieder der Gesellschaft, die Herren Gernot Kos, Thierry Hellers und Robert Becker, sowie der Kommissar, BECKER + CAHEN & ASSOCIES, S.à r.l. treten mit Wirkung zum 1. Januar 2005 von ihren jeweiligen Mandaten zurück.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, den 3. Januar 2005.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 4 janvier 2005, réf. LSO-BA00389. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(004684.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2005.

BRINAL HOLDING S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.
R. C. Luxembourg B 49.642.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 7 mai 2004

Renouvellement des mandats du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes:

Conseil d'Administration:

- Monsieur Armand Distave, Conseiller Economique et Fiscal, demeurant à Luxembourg;
- Monsieur Raymond le Lourec, Conseiller Fiscal, demeurant à Luxembourg;
- Monsieur Max Galowich, Juriste, demeurant à Luxembourg.

Commissaire aux Comptes:

- LUX-AUDIT S.A., avec siège 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.

Les mandats viendront à expiration à la clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra à la date prévue dans les statuts, en 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2004, réf. LSO-AX06186. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(004875.3/3083/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2005.

EURO FINANCE ARTS GRAPHIQUES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 79.037.

Les administrateurs Messieurs Gernot Kos, Robert Becker et Thierry Hellers ainsi que le commissaire aux comptes BECKER + CAHEN & ASSOCIES, S.à r.l. présentent la démission de leurs mandats respectifs avec effet au 1^{er} janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 janvier 2005.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 janvier 2005, réf. LSO-BA00387. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(004686.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2005.

EURO PARTICIPATIONS ARTS GRAPHIQUES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 85.515.

Les administrateurs Messieurs Gernot Kos, Robert Becker et Thierry Hellers ainsi que le commissaire aux comptes BECKER + CAHEN & ASSOCIES, S.à r.l. présentent la démission de leurs mandats respectifs avec effet au 1^{er} janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 janvier 2005.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 janvier 2005, réf. LSO-BA00386. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(004687.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2005.

PARIS LUXEMBOURG TRUST FINANCE HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.
R. C. Luxembourg B 37.709.

Les membres du conseil d'administration, Messieurs Claude Cahen, Thierry Hellers, et Robert Becker ainsi que le commissaire aux comptes, Monsieur Gernot Kos démissionnent avec effet au 1^{er} janvier 2005 de leurs mandats respectifs.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 janvier 2005.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 janvier 2005, réf. LSO-BA00391. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(004688.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2005.

CL CONSULTING LUXEMBOURG AG, Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.
H. R. Luxemburg B 88.750.

Das Vorstandsmitglied Herr Gernot Kos, sowie der Kommissar, BECKER + CAHEN & ASSOCIES, S.à r.l. treten mit Wirkung zum 1. Januar 2005 von Ihren jeweiligen Mandaten zurück.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 3. Januar 2005.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 4 janvier 2005, réf. LSO-BA00390. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(004692.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2005.

DIGITAL PLANET VENTURE S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 64.895.

Le bilan au 31 octobre 2004, enregistré à Luxembourg, le 11 janvier 2005, réf. LSO-BA02571, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(004791.3/622/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2005.

DIGITAL PLANET VENTURE S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 64.895.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 11 janvier 2005, réf. LSO-BA02569, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(004794.3/622/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2005.

DIGITAL PLANET VENTURE S.A., Société Anonyme, (en liquidation).

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 64.895.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 11 janvier 2005, réf. LSO-BA02565, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(004797.3/622/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2005.

DIGITAL PLANET S.A., Société Anonyme, (en liquidation).

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 64.722.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 11 janvier 2005, réf. LSO-BA02560, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(004800.3/622/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2005.

A3B GESTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 77.795.

Les membres du conseil d'administration, Messieurs Gernot Kos, Thierry Hellers, et Robert Becker ainsi que le commissaire aux comptes, la société à responsabilité limitée BECKER + CAHEN & ASSOCIES, S.à r.l. démissionnent avec effet au 1^{er} janvier 2005 de leurs mandats respectifs.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 janvier 2005.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 janvier 2005, réf. LSO-BA00384. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(004691.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2005.

DIGITAL PLANET S.A., Société Anonyme, (en liquidation).

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 64.722.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 11 janvier 2005, réf. LSO-BA02556, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(004805.3/622/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2005.

DIGITAL PLANET S.A., Société Anonyme, (en liquidation).

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 64.722.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 11 janvier 2005, réf. LSO-BA02535, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(004807.3/622/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2005.

DIGITAL PLANET S.A., Société Anonyme, (en liquidation).

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 64.722.

Le bilan au 31 octobre 2004, enregistré à Luxembourg, le 11 janvier 2005, réf. LSO-BA02529, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(004810.3/622/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2005.

DIGITAL PLANET S.A., Société Anonyme, (en liquidation).

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 64.722.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 11 janvier 2005, réf. LSO-BA02532, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(004813.3/622/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2005.

S.E.F.I.T. INDUSTRIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 67.378.

EXTRAIT

Suite à un changement d'adresse, le commissaire HRT REVISION S.à r.l., est désormais domicilié à:

- 23, val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 février 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 janvier 2005, réf. LSO-BA03092. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(004846.3/727/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2005.

MONDI INVESTMENTS (AUSTRIA), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.
R. C. Luxembourg B 98.996.

Par décision de l'Assemblée Générale des Actionnaires en date du 16 novembre 2004, Mademoiselle Jacqueline Thompson a été nommée au conseil d'administration de la société avec effet au 16 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature
Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2005, réf. LSO-BA02643. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(004954.3/850/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2005.

MONDI INFLATABLE PACKAGING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.
R. C. Luxembourg B 100.675.

Par décision de l'Assemblée Générale des Actionnaires en date du 16 novembre 2004, Mademoiselle Jacqueline Thompson a été nommée au conseil d'administration de la société avec effet au 16 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature
Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2005, réf. LSO-BA02641. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(004959.3/850/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2005.

**MONDI S.A., Société Anonyme,
(anc. MONDI EUROPE S.A.).**

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.
R. C. Luxembourg B 58.463.

Par décision de l'Assemblée Générale des Actionnaires en date du 17 novembre 2004, Mademoiselle Jacqueline Thompson a été nommée au conseil d'administration de la société avec effet au 17 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature
Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2005, réf. LSO-BA02640. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(004963.3/850/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2005.

ARIETE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.
R. C. Luxembourg B 73.239.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 octobre 2004

Renouvellement des mandats du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes:

Conseil d'Administration:

- Monsieur Jean-Paul Frank, Expert-comptable, demeurant à Luxembourg;
- Monsieur Raymond le Lourec, Conseiller Fiscal, demeurant à Luxembourg;
- Monsieur Max Galowich, Juriste, demeurant à Luxembourg.

Commissaire aux Comptes:

- LUX-AUDIT S.A., avec siège 57, avenue de la Faiencerie, L-1510 Luxembourg.

Les mandats viendront à expiration à la clôture de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra à la date prévue dans les statuts.

Luxembourg, le 20 octobre 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 janvier 2005, réf. LSO-BA00309. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(004886.3/3083/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2005.

MONDI INVESTMENTS (PORTUGAL) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.
R. C. Luxembourg B 99.049.

Par décision de l'Assemblée Générale des Actionnaires en date du 16 novembre 2004, Mademoiselle Jacqueline Thompson a été nommée au conseil d'administration de la société avec effet au 16 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature
Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2005, réf. LSO-BA02637. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(004969.3/850/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2005.

MONDI PACKAGING EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.
R. C. Luxembourg B 58.336.

Par décision de l'Assemblée Générale des Actionnaires en date du 16 novembre 2004, Mademoiselle Jacqueline Thompson a été nommée au conseil d'administration de la société avec effet au 16 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature
Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2005, réf. LSO-BA02634. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(004976.3/850/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2005.

MONDI TECHNOLOGY INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.
R. C. Luxembourg B 96.214.

Par décision de l'Assemblée Générale des Actionnaires en date du 16 novembre 2004, Mademoiselle Jacqueline Thompson a été nommée au conseil d'administration de la société avec effet au 16 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature
Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2005, réf. LSO-BA02631. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(004979.3/850/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2005.

VALLIN HOLDING S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1370 Luxembourg, 16, val Ste Croix.
R. C. Luxembourg B 25.861.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 2 juin 2003

Renouvellement des mandats du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes:

Conseil d'Administration:

- Monsieur Armand Distave, Conseiller Economique et Fiscal, demeurant à Luxembourg;
- Monsieur Raymond le Lourec, Conseiller Fiscal, demeurant à Luxembourg;
- Monsieur Max Galowich, Juriste, demeurant à Luxembourg.

Commissaire aux Comptes:

- LUX-AUDIT S.A., avec siège 57, avenue de la Faiencerie, L-1510 Luxembourg.

Les mandats viendront à expiration à la clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra à la date prévue dans les statuts, en 2009.

Luxembourg, le 2 juin 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 2005, réf. LSO-BA01034. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(004889.3/3083/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2005.

MA.GI.KI.ZO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 53.938.

Le bilan au 31 décembre 2003 dûment approuvé, enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2005, réf. LSO-BA03891, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

MA.GI.KI.ZO HOLDING S.A.

Signature

(005105.3/1022/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2005.

BANCO TOTTA & AÇORES S.A., Succursale de Luxembourg, Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 27, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 40.382.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2005, réf. LSO-BA03788, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(004613.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2005.

L.H. EUROPE, Société Anonyme.

Siège social: L-7411 Ansembourg, Château d'Ansembourg.
R. C. Luxembourg B 25.006.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 2 mai 2003

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société tenue en date du 2 mai 2003 que:

- Monsieur Osamu Nakamura, domicilié 10, rue de la Vallée, L-7411 Luxembourg, a été nommé comme administrateur de la société en remplacement de Monsieur Yasuhiro Moriwaki, domicilié en Italie, pour une période d'un an.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 janvier 2005.

Signature

Le mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 13 janvier 2005, réf. LSO-BA03085. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(004860.3/727/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2005.

ALVAMONTE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 41.144.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 10 mai 2004

- Les mandats d'Administrateurs de Monsieur Jean-Paul Reiland, employé privé, résidant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, de Monsieur François Mesenburg, employé privé, résidant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, et de Monsieur Alain Renard, employé privé, résidant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, sont reconduits pour une nouvelle période statutaire de six ans. Ils viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2010.

- Le mandat de Commissaire aux Comptes de la société FIN-CONTROLE S.A., Société Anonyme, ayant son siège au 13, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, est reconduit pour une nouvelle période statutaire de six ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2010.

Fait à Luxembourg, le 10 mai 2004.

Certifié sincère et conforme

ALVAMONTE INTERNATIONAL S.A.

J.-P. Reiland / F. Mesenburg

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 13 janvier 2005, réf. LSO-BA03486. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(005097.3/795/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2005.

INITIAL TEXTILES LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.
R. C. Luxembourg B 100.740.

Décision de l'Assemblée Générale en date de 15 décembre 2004

L'assemblée générale de la société à responsabilité limitée, INITIAL TEXTILES LUXEMBOURG, S.à r.l., a décidé de prendre, en date de 15 décembre 2004, la résolution suivante:

Le siège social sera transféré avec effet le 31 décembre 2004 à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.

Luxembourg, le 15 décembre 2004.

Pour extrait conforme

RENTOKIL LUXEMBOURG, S.à r.l. / INTITAL TEXTILES LUXEMBOURG, S.à r.l.

T. Lorré / R. Geens - A. Martens

Enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2004, réf. LSO-AX06136. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(004603.3/503/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2005.

BIJOUX CLIO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4010 Esch-sur-Alzette, 40, rue de l'Alzette.
R. C. Luxembourg B 54.849.

Extrait de résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 3 décembre 2004

Les associés de la société BIJOUX CLIO S.à r.l., réunis en Assemblée Générale Extraordinaire au siège social en date du 3 décembre 2004, ont décidé, à l'unanimité, de transférer avec effet immédiat, le siège social de:

L-4010 Esch-sur-Alzette, 40, rue de l'Alzette

à:

L-4010 Esch-sur-Alzette, 36, rue de l'Alzette

Le nouveau siège social se situe donc désormais à L-4010 Esch-sur-Alzette, 36, rue de l'Alzette.

Esch-sur-Alzette, le 3 décembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2004, réf. LSO-AX09104. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(004610.3/503/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2005.

**IMMOBILIERE EHLINGER S.A., Société Anonyme.
(anc. COMPAGNIE W.W.T S.A.)**

Siège social: L-4735 Pétange, 81, rue J.B. Gillardin.
R. C. Luxembourg B 72.893.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 10 janvier 2005, réf. LSO-BA01720, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 17 janvier 2005.

Signature.

(004695.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2005.
